

**CONTROLE
TECHNIQUE ET
BARRE ROUGE
EN NOTRE
POSSESSION**



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

N° d'imprimé : **S** 611808490

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL		
Contrôle technique périodique	24/11/2020	20 024 792		
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ			
Défavorable pour défaillances critiques	<p>Défaillance(s) critique(s) 6.2.7.a.3. COMMANDES DE CONDUITE : Une commande nécessaire a la conduite sure du vehicule ne fonctionne pas correctement ; securite compromise.</p> <p>Défaillance(s) majeure(s) 5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint, AVD. 8.2.22.e.2. OPACITE : Controle impossible des emissions a l'echappement. 8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte a l'environnement ou constituant un risque pour la securite des autres usagers de la route, AV.</p> <p>Défaillance(s) mineure(s) 1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour legerement use, AVD, AVG, ARD, ARG. 2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif. 5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSEE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Deterioration d'un silentbloc de liaison au chassis ou a l'essieu, AVD, AVG. 6.2.1.a.1. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou element endommage, ARD.</p>			
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ 24/11/2020				
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE Contre-visite				
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE				
N° D'AGRÈMENT : S069S392				
(9) RAISON SOCIALE : AUTO BILAN DECINOIS				
(3) COORDONNÉES : Tel. : 04.78.49.84.09 Fax : 04.78.49.41.40				
69150 DECINES CHARPIEU				
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR				
N° D'AGRÈMENT : 069S1267				
NOM ET PRÉNOM : BASDEMIR ONDER				
SIGNATURE :				
IDENTIFICATION DU VÉHICULE				
(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation DV-247-AR (F) 14/08/2015	Date de 1 ^{ère} mise en circulation 14/05/2008			
Marque RENAULT	Désignation commerciale MASTER			
(1) N° dans la série du type (VIN) VF1FDC1L639780235	(5) Catégorie internationale N1	Genre CTTE		
Type/CNIT FDC1L6	Énergie GO			
Document(s) présenté(s) Certificat d'immatriculation.				
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ 147423				
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE				
PROCÈS-VERBAL N° : XXXXXXXXXX DATE : XXXXXXXXXX N° D'AGRÈMENT DU CENTRE : XXXXXXXXXX				
MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES				
	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8m/km):	-10.4m/Km			
Dissymétrie suspension (<=30%):	20%		9%	
Forces verticales :	1398daN		1246daN	
Frein de service :				
Forces de freinage :	470daN	456daN	361daN	361daN
Déséquilibre (<20%):	3%		0%	
Force de freinage (efficacité) :	470daN	456daN	361daN	361daN
Taux d'efficacité global (>=50%):	62%			
Frein de stationnement : taux d'efficacité(>=18%):	25%			
Feux de croisement (-3% à -0,5%):	-2.0%	-2.0%		

101



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

N° d'imprimé : **S** 611808480

NATURE DU CONTRÔLE Contrôle technique périodique		(3) DATE DU CONTRÔLE 23/11/2020	N° DU PROCÈS-VERBAL 20 024 782																																																																						
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE Défavorable pour défaillances majeures		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																																																																							
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ 22/01/2021		<p>Défaillance(s) majeure(s) 5.3.2.b.2. AMORTISSEURS : Amortisseur endommagé ou donnant des signes de fuite ou de dysfonctionnement grave, ARG. 6.2.1.a.2. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément mal fixé ou endommagé susceptible de provoquer des blessures, AVD. 8.2.22.a.2. OPACITE : L'opacité dépasse la valeur de réception ou les mesures sont instables. 8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route, AV.</p>																																																																							
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE Contre-visite		<p>Défaillance(s) mineure(s) 1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé, AVD, AVG. 5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger, AVD, AVG. 6.2.1.a.1. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé, AVG, ARG.</p>																																																																							
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE N° D'AGRÈMENT : S069S392 (9) RAISON SOCIALE : AUTO BILAN DECINOIS (3) COORDONNÉES : Tel. : 04.78.49.84.09 Fax : 04.78.49.41.40 69150 DECINES CHARPIEU																																																																									
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR N° D'AGRÈMENT : 069S1267 NOM ET PRÉNOM : BASDEMIR ONDER SIGNATURE :																																																																									
IDENTIFICATION DU VÉHICULÉ (2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation CM-130-EA (F) 14/10/2015 Date de 1 ^{ère} mise en circulation 25/10/2012 Marque Désignation commerciale FIAT FIORINO (1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre ZFA22500000323774 N1 CTTE Type/CNIT Énergie N10FATCT003J073 GO Document(s) présenté(s) Certificat d'immatriculation.																																																																									
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ 148819		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																																																																							
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE <div style="font-size: 2em; font-weight: bold; text-align: center;">XXXXXXXXXX</div> PROCÈS-VERBAL N° : DATE : N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :		<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIÈRE</th> </tr> <tr> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à +8m/km):</td> <td colspan="2">+0.0m/Km</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Dissymétrie suspension (<=30%):</td> <td colspan="2">2%</td> <td colspan="2">4%</td> </tr> <tr> <td>Forces verticales :</td> <td colspan="2">781daN</td> <td colspan="2">460daN</td> </tr> <tr> <td>Frein de service :</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage :</td> <td>325daN</td> <td>318daN</td> <td>207daN</td> <td>176daN</td> </tr> <tr> <td>Déséquilibre (<20%):</td> <td colspan="2">3%</td> <td colspan="2">15%</td> </tr> <tr> <td>Force de freinage (efficacité) :</td> <td>325daN</td> <td>318daN</td> <td>207daN</td> <td>176daN</td> </tr> <tr> <td>Taux d'efficacité global (>=50%):</td> <td colspan="2">82%</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Frein de stationnement : taux d'efficacité(>=18%):</td> <td colspan="4">28%</td> </tr> <tr> <td>Emissions à l'échappement (0.50m-1):</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>C4: 0.52m-1 C5: 0.82m-1 C6: 0.52m-1</td> <td colspan="4">Moyenne: 0.55m-1</td> </tr> <tr> <td>Feux de croisement (-3% à -0,5%):</td> <td>-1.8%</td> <td>-2.9%</td> <td colspan="2"></td> </tr> </tbody> </table>				AVANT		ARRIÈRE		G	D	G	D	Ripage (-8 à +8m/km):	+0.0m/Km				Dissymétrie suspension (<=30%):	2%		4%		Forces verticales :	781daN		460daN		Frein de service :					Forces de freinage :	325daN	318daN	207daN	176daN	Déséquilibre (<20%):	3%		15%		Force de freinage (efficacité) :	325daN	318daN	207daN	176daN	Taux d'efficacité global (>=50%):	82%				Frein de stationnement : taux d'efficacité(>=18%):	28%				Emissions à l'échappement (0.50m-1):					C4: 0.52m-1 C5: 0.82m-1 C6: 0.52m-1	Moyenne: 0.55m-1				Feux de croisement (-3% à -0,5%):	-1.8%	-2.9%		
	AVANT		ARRIÈRE																																																																						
	G	D	G	D																																																																					
Ripage (-8 à +8m/km):	+0.0m/Km																																																																								
Dissymétrie suspension (<=30%):	2%		4%																																																																						
Forces verticales :	781daN		460daN																																																																						
Frein de service :																																																																									
Forces de freinage :	325daN	318daN	207daN	176daN																																																																					
Déséquilibre (<20%):	3%		15%																																																																						
Force de freinage (efficacité) :	325daN	318daN	207daN	176daN																																																																					
Taux d'efficacité global (>=50%):	82%																																																																								
Frein de stationnement : taux d'efficacité(>=18%):	28%																																																																								
Emissions à l'échappement (0.50m-1):																																																																									
C4: 0.52m-1 C5: 0.82m-1 C6: 0.52m-1	Moyenne: 0.55m-1																																																																								
Feux de croisement (-3% à -0,5%):	-1.8%	-2.9%																																																																							



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

N° d'imprimé : **S 611808481**

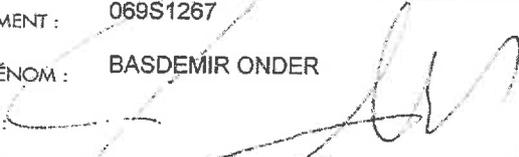
NATURE DU CONTRÔLE Contrôle technique périodique		(3) DATE DU CONTRÔLE 23/11/2020	N° DU PROCÈS-VERBAL 20 024 783																																																												
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE Défavorable pour défaillances majeures		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																																																													
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ 22/01/2021		Défaillance(s) majeure(s) 8.2.12.d.2. EMISSIONS GAZEUSES : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important. Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0638 8.2.12.f.2. EMISSIONS GAZEUSES : Contrôle impossible des émissions à l'échappement.																																																													
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE Contre-visite																																																															
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE N° D'AGRÈMENT : S069S392 (9) RAISON SOCIALE : AUTO BILAN DECINOIS (3) COORDONNÉES : Tel. : 04.78.49.84.09 Fax : 04.78.49.41.40 69150 DECINES CHARPIEU		Défaillance(s) mineure(s) 2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif. 5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSEE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Deterioration d'un silentbloc de liaison au chassis ou a l'essieu, AVD, AVG.																																																													
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR N° D'AGRÈMENT : 069S1267 NOM ET PRÉNOM : BASDEMIR ONDER SIGNATURE : 																																																															
IDENTIFICATION DU VÉHICULE (2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation Date de 1 ^{ère} mise en circulation DV-255-AR (F) 14/08/2015 06/06/2005 Marque Désignation commerciale RENAULT KANGOO (1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre VF1FC1DAF33819626 N1 CTTE Type/CNIT Énergie FC1DAF ES Document(s) présenté(s) Certificat d'immatriculation.																																																															
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ 12649																																																															
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE PROCÈS-VERBAL N° : XXXXXXXXXX DATE : XXXXXXXXXX N° D'AGRÈMENT DU CENTRE : XXXXXXXXXX		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIERE</th> </tr> <tr> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à +8m/km):</td> <td></td> <td>-15.0m/Km</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Dissymétrie suspension (<=30%):</td> <td></td> <td>7%</td> <td></td> <td>13%</td> </tr> <tr> <td>Forces verticales :</td> <td></td> <td>654daN</td> <td></td> <td>466daN</td> </tr> <tr> <td>Frein de service :</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage :</td> <td>256daN</td> <td>240daN</td> <td>188daN</td> <td>164daN</td> </tr> <tr> <td>Déséquilibre (<20%):</td> <td></td> <td>7%</td> <td></td> <td>13%</td> </tr> <tr> <td>Force de freinage (efficacité) :</td> <td>256daN</td> <td>240daN</td> <td>188daN</td> <td>164daN</td> </tr> <tr> <td>Taux d'efficacité global (>=50%):</td> <td></td> <td>75%</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Frein de stationnement : taux d'efficacité(>=18%):</td> <td colspan="4">29%</td> </tr> <tr> <td>Feux de croisement (-3% à -0.5%):</td> <td>-1.1%</td> <td>-1.3%</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				AVANT		ARRIERE		G	D	G	D	Ripage (-8 à +8m/km):		-15.0m/Km			Dissymétrie suspension (<=30%):		7%		13%	Forces verticales :		654daN		466daN	Frein de service :					Forces de freinage :	256daN	240daN	188daN	164daN	Déséquilibre (<20%):		7%		13%	Force de freinage (efficacité) :	256daN	240daN	188daN	164daN	Taux d'efficacité global (>=50%):		75%			Frein de stationnement : taux d'efficacité(>=18%):	29%				Feux de croisement (-3% à -0.5%):	-1.1%	-1.3%		
	AVANT		ARRIERE																																																												
	G	D	G	D																																																											
Ripage (-8 à +8m/km):		-15.0m/Km																																																													
Dissymétrie suspension (<=30%):		7%		13%																																																											
Forces verticales :		654daN		466daN																																																											
Frein de service :																																																															
Forces de freinage :	256daN	240daN	188daN	164daN																																																											
Déséquilibre (<20%):		7%		13%																																																											
Force de freinage (efficacité) :	256daN	240daN	188daN	164daN																																																											
Taux d'efficacité global (>=50%):		75%																																																													
Frein de stationnement : taux d'efficacité(>=18%):	29%																																																														
Feux de croisement (-3% à -0.5%):	-1.1%	-1.3%																																																													



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

N° d'imprimé : S 611765166

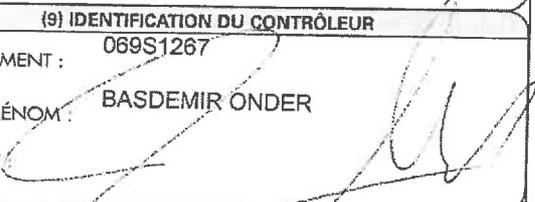
NATURE DU CONTRÔLE Contrôle technique périodique		(3) DATE DU CONTRÔLE 26/11/2020	N° DU PROCÈS-VERBAL 20 024 829																																																													
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE Défavorable pour défaillances majeures		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																																																														
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ 25/01/2021		<p>Défaillance(s) majeure(s)</p> <p>2.1.5.c.2. DIRECTION ASSISTEE : Mecanisme inoperant. 2.6.1.c.2. DIRECTION ASSISTEE ELECTRONIQUE : L'assistance ne fonctionne pas. 3.3.1.b.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RETROVISEURS : Miroir ou dispositif inoperant, fortement endommagé ou mal fixé, D. 4.2.1.b.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIERE ET LATERAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Glace defectueuse, ARD, ARG. 8.2.22.e.2. OPACITE : Controle impossible des emissions a l'echappement.</p> <p>Défaillance(s) mineure(s)</p> <p>1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour legerement use, AVD, AVG. 5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSEE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Deterioration d'un silentbloc de liaison au chassis ou a l'essieu, AVD, AVG. 6.2.1.a.1. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou element endommagé, D, G, AVD, AVG, ARD, ARG.</p>																																																														
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE Contre-visite																																																																
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE																																																																
N° D'AGRÈMENT : S069S392 (9) RAISON SOCIALE : AUTO BILAN DECINOIS (3) COORDONNÉES : Tel. : 04.78.49.84.09 Fax : 04.78.49.41.40 69150 DECINES CHARPIEU																																																																
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR																																																																
N° D'AGRÈMENT : 069S1267 NOM ET PRÉNOM : BASDEMIR ONDER SIGNATURE : 																																																																
IDENTIFICATION DU VÉHICULE																																																																
(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation Date de 1 ^{ère} mise en circulation AP-748-QD (F) 01/04/2010 01/04/2010 Marque Désignation commerciale FORD TRANSIT (1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre WF0XXXTTFX9D27755 N1 CTTE Type/CNIT Énergie FAG6SRFADA GO Document(s) présenté(s) Certificat d'immatriculation.																																																																
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ 135744		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																																																														
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIÈRE</th> </tr> <tr> <th></th> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à +8m/km):</td> <td colspan="4">-7.7m/Km</td> </tr> <tr> <td>Dissymétrie suspension (<=30%):</td> <td colspan="2">2%</td> <td colspan="2">2%</td> </tr> <tr> <td>Forces verticales :</td> <td colspan="2">1275daN</td> <td colspan="2">849daN</td> </tr> <tr> <td>Frein de service :</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage :</td> <td>480daN</td> <td>478daN</td> <td>303daN</td> <td>328daN</td> </tr> <tr> <td>Déséquilibre (<20%):</td> <td colspan="2">1%</td> <td colspan="2">8%</td> </tr> <tr> <td>Force de freinage (efficacité) :</td> <td>480daN</td> <td>478daN</td> <td>303daN</td> <td>328daN</td> </tr> <tr> <td>Taux d'efficacité global (>=50%):</td> <td colspan="4">74%</td> </tr> <tr> <td>Frein de stationnement : taux d'efficacité(>=18%):</td> <td colspan="4">21%</td> </tr> <tr> <td>Feux de croisement (-3% à -0,5%):</td> <td>-2.4%</td> <td colspan="2"></td> <td>-2.9%</td> </tr> </tbody> </table>				AVANT		ARRIÈRE			G	D	G	D	Ripage (-8 à +8m/km):	-7.7m/Km				Dissymétrie suspension (<=30%):	2%		2%		Forces verticales :	1275daN		849daN		Frein de service :					Forces de freinage :	480daN	478daN	303daN	328daN	Déséquilibre (<20%):	1%		8%		Force de freinage (efficacité) :	480daN	478daN	303daN	328daN	Taux d'efficacité global (>=50%):	74%				Frein de stationnement : taux d'efficacité(>=18%):	21%				Feux de croisement (-3% à -0,5%):	-2.4%			-2.9%
	AVANT		ARRIÈRE																																																													
	G	D	G	D																																																												
Ripage (-8 à +8m/km):	-7.7m/Km																																																															
Dissymétrie suspension (<=30%):	2%		2%																																																													
Forces verticales :	1275daN		849daN																																																													
Frein de service :																																																																
Forces de freinage :	480daN	478daN	303daN	328daN																																																												
Déséquilibre (<20%):	1%		8%																																																													
Force de freinage (efficacité) :	480daN	478daN	303daN	328daN																																																												
Taux d'efficacité global (>=50%):	74%																																																															
Frein de stationnement : taux d'efficacité(>=18%):	21%																																																															
Feux de croisement (-3% à -0,5%):	-2.4%			-2.9%																																																												
PROCÈS-VERBAL N° : XXXXXXXX DATE : XXXXXXXX N° D'AGRÈMENT DU CENTRE : XXXXXXXX																																																																



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

N° d'imprimé : S 611808470

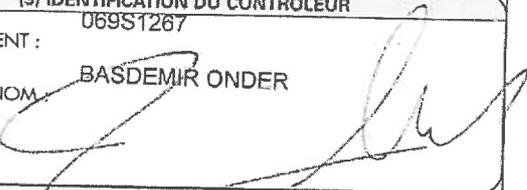
NATURE DU CONTRÔLE Contrôle technique périodique		(3) DATE DU CONTRÔLE 23/11/2020	N° DU PROCÈS-VERBAL 20 024 772																																																																							
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE Défavorable pour défaillances majeures		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																																																																								
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ 22/01/2021		<u>Défaillance(s) majeure(s)</u> 1.4.2.a.2. EFFICACITE DU FREIN DE STATIONNEMENT : Efficacité insuffisante. 4.3.1.a.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite, AR, ARD, ARG.																																																																								
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE Contre-visite		<u>Défaillance(s) mineure(s)</u> 1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé, AVD, AVG, ARD, ARG. 4.6.1.a.1. ETAT ET FONCTIONNEMENT (FEU DE MARCHÉ ARRIERE) : Source lumineuse défectueuse, AR. 5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger, AVD, AVG. 6.2.1.a.1. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé, ARD, ARG. 6.2.5.a.1. SIEGE CONDUCTEUR : Siège défectueux.																																																																								
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE N° D'AGRÈMENT : S069S392 (9) RAISON SOCIALE : AUTO BILAN DECINOIS (3) COORDONNÉES : Tel. : 04.78.49.84.09 Fax : 04.78.49.41.40 69150 DECINES CHARPIEU																																																																										
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR N° D'AGRÈMENT : 069S1267 NOM ET PRÉNOM : BASDEMIR ONDER SIGNATURE : 																																																																										
IDENTIFICATION DU VÉHICULE (2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation DT-084-NS (F) 24/07/2015 Date de 1 ^{ère} mise en circulation 11/12/2008 Marque Désignation commerciale RENAULT MASTER (1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre VF1FDC1L640764727 N1 CTTE Type/CNIT Énergie FDC1L6 GO Document(s) présenté(s) Certificat d'immatriculation.																																																																										
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ 92431		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																																																																								
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE PROCÈS-VERBAL N° : XXXXXXXXXX DATE : XXXXXXXXXX N° D'AGRÈMENT DU CENTRE : XXXXXXXXXX		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIÈRE</th> </tr> <tr> <th></th> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à +8m/km):</td> <td colspan="2">+0.0m/Km</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Dissymétrie suspension (<=30%):</td> <td colspan="2">8%</td> <td colspan="2">5%</td> </tr> <tr> <td>Forces verticales :</td> <td colspan="2">1425daN</td> <td colspan="2">1086daN</td> </tr> <tr> <td>Frein de service :</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage :</td> <td>499daN</td> <td>499daN</td> <td>407daN</td> <td>480daN</td> </tr> <tr> <td>Déséquilibre (<20%):</td> <td colspan="2">0%</td> <td colspan="2">16%</td> </tr> <tr> <td>Force de freinage (efficacité) :</td> <td>499daN</td> <td>499daN</td> <td>407daN</td> <td>480daN</td> </tr> <tr> <td>Taux d'efficacité global (>=50%):</td> <td colspan="2">75%</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Frein de stationnement : taux d'efficacité(>=18%):</td> <td colspan="4">10%</td> </tr> <tr> <td>Emissions à l'échappement (1.50m-1):</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>C2: <0.10m-1 C3: 0.10m-1 C4: <0.10m-1 Moyenne: <0.10m-1</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Feux de croisement (-3% à -0,5%):</td> <td colspan="2">-2.0%</td> <td colspan="2">-1.6%</td> </tr> </tbody> </table>				AVANT		ARRIÈRE			G	D	G	D	Ripage (-8 à +8m/km):	+0.0m/Km				Dissymétrie suspension (<=30%):	8%		5%		Forces verticales :	1425daN		1086daN		Frein de service :					Forces de freinage :	499daN	499daN	407daN	480daN	Déséquilibre (<20%):	0%		16%		Force de freinage (efficacité) :	499daN	499daN	407daN	480daN	Taux d'efficacité global (>=50%):	75%				Frein de stationnement : taux d'efficacité(>=18%):	10%				Emissions à l'échappement (1.50m-1):					C2: <0.10m-1 C3: 0.10m-1 C4: <0.10m-1 Moyenne: <0.10m-1					Feux de croisement (-3% à -0,5%):	-2.0%		-1.6%	
	AVANT		ARRIÈRE																																																																							
	G	D	G	D																																																																						
Ripage (-8 à +8m/km):	+0.0m/Km																																																																									
Dissymétrie suspension (<=30%):	8%		5%																																																																							
Forces verticales :	1425daN		1086daN																																																																							
Frein de service :																																																																										
Forces de freinage :	499daN	499daN	407daN	480daN																																																																						
Déséquilibre (<20%):	0%		16%																																																																							
Force de freinage (efficacité) :	499daN	499daN	407daN	480daN																																																																						
Taux d'efficacité global (>=50%):	75%																																																																									
Frein de stationnement : taux d'efficacité(>=18%):	10%																																																																									
Emissions à l'échappement (1.50m-1):																																																																										
C2: <0.10m-1 C3: 0.10m-1 C4: <0.10m-1 Moyenne: <0.10m-1																																																																										
Feux de croisement (-3% à -0,5%):	-2.0%		-1.6%																																																																							



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

N° d'imprimé : S 611808468

NATURE DU CONTRÔLE Contrôle technique périodique		(3) DATE DU CONTRÔLE 23/11/2020	N° DU PROCÈS-VERBAL 20 024 770																																																												
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE Défavorable pour défaillances majeures		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																																																													
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ 22/01/2021		Défaillance(s) majeure(s) 8.2.22.e.2. OPACITE : Controle impossible des emissions a l'echappement.																																																													
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE Contre-visite		Défaillance(s) mineure(s) 2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif. 5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSEE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Deterioration d'un silentbloc de liaison au chassis ou a l'essieu, AVD, AVG. 8.2.22.d.1. OPACITE : Connexion impossible sans dysfonctionnement du temoin OBD.																																																													
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE																																																															
N° D'AGRÈMENT : S069S392																																																															
(9) RAISON SOCIALE : AUTO BILAN DECINOIS																																																															
(3) COORDONNÉES : Tel. : 04.78.49.84.09 Fax : 04.78.49.41.40 69150 DECINES CHARPIEU																																																															
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR 069S1267																																																															
N° D'AGRÈMENT : BASDEMIR ONDER																																																															
NOM ET PRÉNOM : BASDEMIR ONDER																																																															
SIGNATURE : 																																																															
IDENTIFICATION DU VÉHICULE																																																															
(2) Immatriculation et pays DB-064-AN (F)	Date d'immatriculation 16/09/2015	Date de 1 ^{ère} mise en circulation 03/12/2013																																																													
Marque FIAT	Désignation commerciale FIORINO																																																														
(1) N° dans la série du type (VIN) ZFAZ2500006828046	(5) Catégorie internationale N1	Genre CTTE																																																													
Type/CNIT N10FATCT014G290	Énergie GO																																																														
Document(s) présenté(s) Certificat d'immatriculation.																																																															
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ 183003		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																																																													
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE		<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIÈRE</th> </tr> <tr> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à +8m/km):</td> <td colspan="2">+14.8m/Km</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Dissymétrie suspension (<=30%):</td> <td colspan="2">5%</td> <td colspan="2">6%</td> </tr> <tr> <td>Forces verticales :</td> <td colspan="2">776daN</td> <td colspan="2">471daN</td> </tr> <tr> <td>Frein de service :</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage :</td> <td>292daN</td> <td>299daN</td> <td>181daN</td> <td>157daN</td> </tr> <tr> <td>Deséquilibre (<20%):</td> <td colspan="2">3%</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Force de freinage (efficacité) :</td> <td>292daN</td> <td>299daN</td> <td>181daN</td> <td>14%</td> </tr> <tr> <td>Taux d'efficacité global (>=50%):</td> <td>74%</td> <td></td> <td>157daN</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Frein de stationnement : taux d'efficacité(>=18%):</td> <td colspan="4">23%</td> </tr> <tr> <td>Feux de croisement (-3% à -0,5%):</td> <td>-1.9%</td> <td></td> <td>-1.4%</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				AVANT		ARRIÈRE		G	D	G	D	Ripage (-8 à +8m/km):	+14.8m/Km				Dissymétrie suspension (<=30%):	5%		6%		Forces verticales :	776daN		471daN		Frein de service :					Forces de freinage :	292daN	299daN	181daN	157daN	Deséquilibre (<20%):	3%				Force de freinage (efficacité) :	292daN	299daN	181daN	14%	Taux d'efficacité global (>=50%):	74%		157daN		Frein de stationnement : taux d'efficacité(>=18%):	23%				Feux de croisement (-3% à -0,5%):	-1.9%		-1.4%	
	AVANT		ARRIÈRE																																																												
	G	D	G	D																																																											
Ripage (-8 à +8m/km):	+14.8m/Km																																																														
Dissymétrie suspension (<=30%):	5%		6%																																																												
Forces verticales :	776daN		471daN																																																												
Frein de service :																																																															
Forces de freinage :	292daN	299daN	181daN	157daN																																																											
Deséquilibre (<20%):	3%																																																														
Force de freinage (efficacité) :	292daN	299daN	181daN	14%																																																											
Taux d'efficacité global (>=50%):	74%		157daN																																																												
Frein de stationnement : taux d'efficacité(>=18%):	23%																																																														
Feux de croisement (-3% à -0,5%):	-1.9%		-1.4%																																																												
PROCÈS-VERBAL N° XXXXXXXX DATE : XXXXXXXX N° D'AGRÈMENT DU CENTRE : XXXXXXXX																																																															



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

N° d'imprimé : **S** 611808489

NATURE DU CONTRÔLE Contrôle technique périodique	(3) DATE DU CONTRÔLE 24/11/2020	N° DU PROCÈS-VERBAL 20 024 791
---	------------------------------------	-----------------------------------

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE Défavorable pour défaillances majeures
--

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ 23/01/2021
--

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE Contre-visite
--

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÈMENT : S069S392

(9) RAISON SOCIALE : **AUTO BILAN DECINOIS**

(3) COORDONNÉES :
Tel. : 04.78.49.84.09 Fax : 04.78.49.41.40

69150 DECINES CHARPIEU

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÈMENT : 069S1267

NOM ET PRÉNOM : **BASDEMIR ONDER**

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays DS-761-JF (F)	Date d'immatriculation 15/06/2015	Date de 1 ^{ère} mise en circulation 16/12/2008
--	--------------------------------------	--

Marque RENAULT	Désignation commerciale MASTER
-------------------	-----------------------------------

(1) N° dans la série du type (VIN) VF1FDC1L640788078	(5) Catégorie internationale N1	Genre CTTE
---	------------------------------------	---------------

Type/CNIT FDC1L6	Énergie GO
---------------------	---------------

Document(s) présenté(s)
Certificat d'immatriculation.

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ 134036

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
--

PROCÈS-VERBAL N° **XXXXXXXXXX** DATE : **XXXXXXXXXX**

AGRÈMENT DU CENTRE : **XXXXXXXXXX**

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillance(s) majeure(s)

3.3.1.b.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RETROVISEURS : Miroir ou dispositif inopérant, fortement endommagé ou mal fixé, D.
4.3.1.a.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Source lumineuse defectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite, AR, ARD, ARG.

Défaillance(s) mineure(s)

1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé, AVD, AVG, ARD, ARG.
2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif.
5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger, ARD, ARG.
5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSEE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu, AVD, AVG.

110

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIÈRE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8m/km):		-13.3m/Km		
Dissymétrie suspension (<=30%):	3%		0%	
Forces verticales :	1397daN		1052daN	
Frein de service :				
Forces de freinage :	497daN	530daN	316daN	309daN
Déséquilibre (<20%):	7%			
Force de freinage (efficacité) :	497daN	530daN	316daN	309daN
Taux d'efficacité global (>=50%):	67%			
Frein de stationnement : taux d'efficacité(>=18%):	29%			
Emissions à l'échappement (1.50m-1):				
C1: <0.10m-1 C2: <0.10m-1				
Feux de croisement (-3% à -0,5%):	-2.2%	-2.1%		



**PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE TECHNIQUE**

AUTOSUR

N° d'imprimé : **S** 610357485

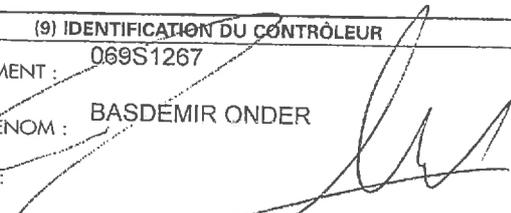
NATURE DU CONTRÔLE Contrôle technique périodique	(3) DATE DU CONTRÔLE 19/10/2020	N° DU PROCÈS-VERBAL 20 024 261
--	---	--

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE Défavorable pour défaillances majeures	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ	
---	---	--

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ 18/12/2020

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÈMENT : S069S392
(9) RAISON SOCIALE : AUTO BILAN DECINOIS
(3) COORDONNÉES : Tel. : 04.78.49.84.09 Fax : 04.78.49.41.40 69150 DECINES CHARPIEU

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÈMENT : 069S1267
NOM ET PRÉNOM : BASDEMIR ONDER
SIGNATURE : 

IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays AC-147-AM (F)	Date d'immatriculation 20/05/2016	Date de 1^{ère} mise en circulation 21/07/2009
Marque VOLKSWAGEN	Désignation commerciale TOURAN	
(1) N° dans la série du type (VIN) WVGZZZ1TZAW008004	(5) Catégorie internationale M1	Genre VP
Type/CNIT MVW56E4W3A45	Énergie GO	
Document(s) présenté(s) Certificat d'immatriculation.		

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ 214918

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
PROCÈS-VERBAL N° : XXXXXXXX DATE : XXXXXXXX
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE : XXXXXXXX

Défaillance(s) majeure(s)
5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint, AVD, AVG.

Défaillance(s) mineure(s)
1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement use, ARD, ARG.
5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSEE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Deterioration d'un silentbloc de liaison au chassis ou a l'essieu, AVD.
6.2.1.a.1. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou element endommagé, ARG.
6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Deterioration, AR.



	MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES			
	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8m/km):	-2.2m/Km			
Dissymétrie suspension (<=30%):	3%		3%	
Forces verticales :	921daN		604daN	
Frein de service :				
Forces de freinage :	367daN	398daN	291daN	279daN
Déséquilibre (<20%):	8%		5%	
Force de freinage (efficacité) :	367daN	398daN	291daN	279daN
Taux d'efficacité global (>=50%):	87%			
Frein de stationnement : taux d'efficacité(>=18%): 29%				
Emissions à l'échappement (1.20m-1): C2: 0.27m-1 C3: 0.30m-1 C4: 0.38m-1 Moyenne: 0.32m-1				
Feux de croisement (-3% à -0,5%):	-1.9%	-2.0%		



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

N° d'imprimé : S 611808507

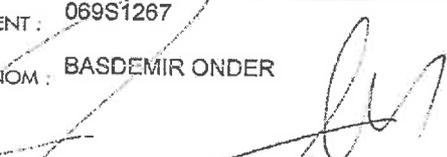
NATURE DU CONTRÔLE Contrôle technique périodique	(3) DATE DU CONTRÔLE 25/11/2020	N° DU PROCÈS-VERBAL 20 024 809
---	------------------------------------	-----------------------------------

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE Défavorable pour défaillances majeures	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ
--	--

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ 24/01/2021
--

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE Contre-visite
--

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE N° D'AGRÈMENT : S069S392 (9) RAISON SOCIALE : AUTO BILAN DECINOIS (3) COORDONNÉES : Tel. : 04.78.49.84.09 Fax : 04.78.49.41.40 69150 DECINES CHARPIEU

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR N° D'AGRÈMENT : 069S1267 NOM ET PRÉNOM : BASDEMIR ONDER SIGNATURE : 
--

IDENTIFICATION DU VÉHICULE (2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation CX-536-PR (F) 06/08/2013 Date de 1 ^{ère} mise en circulation 18/07/2002 Marque Désignation commerciale RENAULT MASTER (1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre VF1UDCNK527054656 N1 CTTE Type/CNIT Énergie UDCNK5 GO Document(s) présenté(s) Certificat d'immatriculation.

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ 0

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE PROCÈS-VERBAL N° : XXXXXXXX N° D'AGRÈMENT DU CENTRE : XXXXXXXX

Défaillance(s) majeure(s)
1.4.2.a.2. EFFICACITÉ DU FREIN DE STATIONNEMENT : Efficacité insuffisante.
1.6.1.b.2. SYSTEME ANTIBLOPAGE (ABS) : Le dispositif d'alerte indique un mauvais fonctionnement du système.
6.2.13.a.2. AUTRES OUVRANTS : Un ouvrant est susceptible de s'ouvrir inopinément ou ne reste pas ferme, AR.
7.11.1.b.2. COMPTEUR KILOMETRIQUE : Manifestement inopérant.

Défaillance(s) mineure(s)
1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement use, AVD, AVG, ARD, ARG.
2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif.
3.5.1.a.1. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Mauvais fonctionnement.



	MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES			
	AVANT		ARRIÈRE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8m/km):	-15.0m/Km			
Dissymétrie suspension (<=30%):	3%		0%	
Forces verticales :	1362daN		1346daN	
Frein de service :				
Forces de freinage :	555daN	506daN	336daN	331daN
Déséquilibre (<20%):	9%		2%	
Force de freinage (efficacité) :	555daN	506daN	336daN	331daN
Taux d'efficacité global (>=50%):	63%			
Frein de stationnement : taux d'efficacité(>=18%):	9%			
Emissions à l'échappement (3.00m-1):				
C5: 0.44m-1 C6: 0.44m-1 C7: 0.35m-1 Moyenne: 0.41m-1				
Feux de croisement (-3% à -0,5%):	-0.9%			-1.2%



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

N° d'imprimé : S 611808505

NATURE DU CONTRÔLE Contrôle technique périodique	(3) DATE DU CONTRÔLE 25/11/2020	N° DU PROCÈS-VERBAL 20 024 807
---	------------------------------------	-----------------------------------

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE Défavorable pour défaillances majeures	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ
--	--

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ 24/01/2021	Défaillance(s) majeure(s) 4.1.1.a.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Lampe/ source lumineuse defectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite, AVD, AVG. 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences, AVD. 8.2.22.e.2. OPACITE : Contrôle impossible des émissions à l'échappement. 8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route, AV.
--	---

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE Contre-visite	Défaillance(s) mineure(s) 2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif. 5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSEE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Deterioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu, AVD, AVG. 6.2.1.a.1. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé, D, G, ARD, ARG.
--	---

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE N° D'AGRÈMENT : S069S392 (9) RAISON SOCIALE : AUTO BILAN DECINOIS (3) COORDONNÉES : Tel. : 04.78.49.84.09 Fax : 04.78.49.41.40 69150 DECINES CHARPIEU	
---	---

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR N° D'AGRÈMENT : 069S1267 NOM ET PRÉNOM : BASDEMIR ONDER SIGNATURE :	
---	---

IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays DT-873-LC (F)	Date d'immatriculation 21/07/2015	Date de 1 ^{ère} mise en circulation 11/12/2008
Marque RENAULT	Désignation commerciale MASTER	
(1) N° dans la série du type (VIN) VF1FDC1L640764677	(5) Catégorie internationale N1	Genre CTTE
Type/CNIT FDC1L6	Énergie GO	
Document(s) présenté(s) Certificat d'immatriculation.		

(4) KILOMETRAGE RELEVÉ 114107	MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES
----------------------------------	--

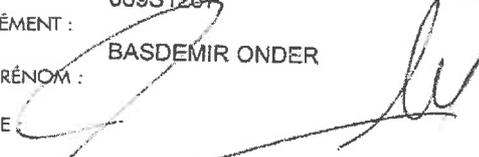
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE PROCÈS-VERBAL N° : XXXXXXXX N° D'AGRÈMENT DU CENTRE : XXXXXXXX	Ripage (-8 à +8m/km):	G	AVANT	D	G	ARRIERE	D
	Dissymétrie suspension (<=30%):		-8,9m/Km			0%	
Forces verticales :		1437daN			1116daN		
Frein de service :							
Forces de freinage :		463daN	536daN	347daN	417daN		
Déséquilibre (<20%):			14%		17%		
Force de freinage (efficacité) :		463daN	536daN	347daN	417daN		
Taux d'efficacité global (>=50%):		69%					
Frein de stationnement : taux d'efficacité(>=18%):		28%					
Feux de croisement (-3% à -0,5%):		+2.0%					



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

N° d'imprimé : S 611765181

NATURE DU CONTRÔLE Contrôle technique périodique		(3) DATE DU CONTRÔLE 26/11/2020	N° DU PROCÈS-VERBAL 20 024 844																																																												
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE Défavorable pour défaillances majeures		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																																																													
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ 25/01/2021		<p>Défaillance(s) majeure(s) 4.4.2.a.2. COMMUTATION (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DETRESSE) : Totalemnt inoperante. 8.2.22.e.2. OPACITE : Contrôle impossible des émissions a l'échappement. 8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte a l'environnement ou constituant un risque pour la securite des autres usagers de la route, AV.</p> <p>Défaillance(s) mineure(s) 1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour legerement use, AVD, AVG. 5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSEE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Deterioration d'un silentbloc de liaison au chassis ou a l'essieu, AVD, AVG. 6.2.1.a.1. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou element endommage, D, AVG, ARG. 8.2.22.d.1. OPACITE : Connexion impossible sans dysfonctionnement du temoin OBD.</p>																																																													
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE Contre-visite																																																															
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE N° D'AGRÈMENT : S069S392 AUTO BILAN DECINOIS (9) RAISON SOCIALE : (3) COORDONNÉES : 84.09 Fax : 04.78.49.41.40 Tel. : 04.78.49.84.09 69150 DECINES CHARPIEU																																																															
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR N° D'AGRÈMENT : 069S1267 NOM ET PRÉNOM : BASDEMIR ONDER SIGNATURE : 																																																															
IDENTIFICATION DU VÉHICULE (2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation Date de 1 ^{ère} mise en circulation D1736 BE (N) 03/07/2015 20/01/2006 MARQUE Désignation commerciale FORD TRANSIT (1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre WF0VXX1TFV5D30329 N1 CTTE Type/CNTI Énergie FAGYTFAMA GO Document(s) présenté(s) Certificat d'immatriculation.																																																															
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ 72032		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																																																													
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE PROCÈS-VERBAL N° : XXXXXXXX DATE : XXXXXXXX N° D'AGRÈMENT DU CENTRE : XXXXXXXX		<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIÈRE</th> </tr> <tr> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à +8m/km):</td> <td colspan="4">-2.2m/Km</td> </tr> <tr> <td>Dissymétrie suspension (<=30%):</td> <td colspan="2">2%</td> <td colspan="2">2%</td> </tr> <tr> <td>Forces verticales :</td> <td colspan="2">1190daN</td> <td colspan="2">916daN</td> </tr> <tr> <td>Frein de service :</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage :</td> <td>415daN</td> <td>382daN</td> <td>387daN</td> <td>333daN</td> </tr> <tr> <td>Déséquilibre (<20%):</td> <td colspan="2">8%</td> <td colspan="2">14%</td> </tr> <tr> <td>Force de freinage (efficacité) :</td> <td>415daN</td> <td>382daN</td> <td>387daN</td> <td>333daN</td> </tr> <tr> <td>Taux d'efficacité global (>=50%):</td> <td colspan="4">72%</td> </tr> <tr> <td>Frein de stationnement : taux d'efficacité(>=18%):</td> <td colspan="4">25%</td> </tr> <tr> <td>Feux de croisement (-3% à -0,5%):</td> <td>-1.9%</td> <td colspan="3">-1.3%</td> </tr> </tbody> </table>				AVANT		ARRIÈRE		G	D	G	D	Ripage (-8 à +8m/km):	-2.2m/Km				Dissymétrie suspension (<=30%):	2%		2%		Forces verticales :	1190daN		916daN		Frein de service :					Forces de freinage :	415daN	382daN	387daN	333daN	Déséquilibre (<20%):	8%		14%		Force de freinage (efficacité) :	415daN	382daN	387daN	333daN	Taux d'efficacité global (>=50%):	72%				Frein de stationnement : taux d'efficacité(>=18%):	25%				Feux de croisement (-3% à -0,5%):	-1.9%	-1.3%		
	AVANT		ARRIÈRE																																																												
	G	D	G	D																																																											
Ripage (-8 à +8m/km):	-2.2m/Km																																																														
Dissymétrie suspension (<=30%):	2%		2%																																																												
Forces verticales :	1190daN		916daN																																																												
Frein de service :																																																															
Forces de freinage :	415daN	382daN	387daN	333daN																																																											
Déséquilibre (<20%):	8%		14%																																																												
Force de freinage (efficacité) :	415daN	382daN	387daN	333daN																																																											
Taux d'efficacité global (>=50%):	72%																																																														
Frein de stationnement : taux d'efficacité(>=18%):	25%																																																														
Feux de croisement (-3% à -0,5%):	-1.9%	-1.3%																																																													

**PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE
VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE**



ENTREPRISE INDÉPENDANTE AFFILIÉE AU RÉSEAU SECTA

NATURE DU CONTRÔLE VT N1		DATE DU CONTRÔLE 27/11/2020	N° DU PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE 20 020 817
GROUPE(S) DE POINTS CONTRÔLÉS Ensemble des points visés par l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.		RÉSULTATS DU CONTRÔLE : DÉFAUTS CONSTATÉS Document(s) présenté(s) : - Certificat d'immatriculation. 1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement use, ARD, ARG. 6.2.1.a.1. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé, G.	
IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION DE CONTRÔLE N° D'AGRÈMENT : S069S392 TÉLÉPHONE : 04.78.49.84.09 TÉLÉCOPIE : 04.78.49.41.40 NOM DU CENTRE : AUTO BILAN DECINOIS ADRESSE : 69150 DECINES CHARPIEU			
IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR BASDEMIR ONDER 069S1267			
CACHET DU CENTRE AUTOSUR AUTO BILAN DECINOIS 79-81 Avenue Franklin Roosevelt 69150 DÉCINES-CHARPIEU Tél: 04.78.49.84.09 RCS: 851 064 618		VISÉ DU CONTRÔLEUR 	
VÉHICULE CONTRÔLÉ (*)			
N° immatriculation FH-464-EX	Date 24/06/2019	Date 1 ^{re} mise en circulation 24/06/2019	
Genre CTTE	Marque PEUGEOT	Type N10PGTCT0721178	
N° dans la série du type VR3EFBHYBKN533850	En. G0	Puiss.	
Kilométrage inscrit au compteur 46528	Désignation Commerciale du véhicule PARTNER		
(*) Indications reprises sur le certificat d'immatriculation du véhicule.			
PROPRIÉTAIRE Nom, Prénom : LIXXBAIL Domicile : 17 RUE EMILE ZOLA Code postal - Commune : 42800 RIVE DE GIER			
Nom et signature de la personne ayant présenté le véhicule à la visite et qui reconnaît avoir pris connaissance des résultats. 			
INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO			
***** MESURES *****			
** FREINAGE ** Roue par roue Essieu par essieu AV : 336daN/339daN 336daN/339daN AR : 257daN/229daN 257daN/229daN Déséquilibre AV : 1% AR : 11% Efficac. tot. : 78% Stationn. : 30%		** FORCES VERTICALES ** Essieu AV : 862daN AR : 608daN ** DIRECTION ** Ripage essieu AV : +0.0m/km ** POLLUTION OPACITE ** 1e : <0.10m-1 2e : <0.10m-1 ** SUSPENSION ** Dissymétrie AV : 0% AR : 0%	
** ECLAIRAGE ** Hauteur : de 0.8 à 1.0m AVG : +3% AVD : -2.3%			

116

* : Ce défaut donne lieu à la prescription d'une contre-visite lors d'un Contrôle Technique Réglementaire.



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

N° d'imprimé : S 611808469

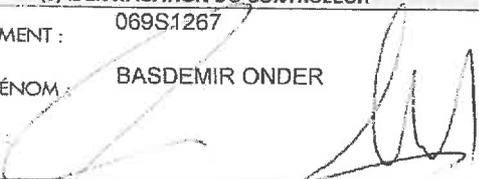
NATURE DU CONTRÔLE Contrôle technique périodique		(3) DATE DU CONTRÔLE 23/11/2020	N° DU PROCÈS-VERBAL 20 024 771																																																																	
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE Favorable		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																																																																		
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ 22/11/2022		<p>Défaillance(s) mineure(s)</p> <p>4.1.1.b.1. ETAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Systeme de projection legerement defectueux, AVD, AVG.</p> <p>5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou presence d'un corps etranger, AVD, AVG.</p> <p>5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSEE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Deterioration d'un silentbloc de liaison au chassis ou a l'essieu, AVD, AVG.</p> <p>6.2.1.a.1. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou element endommage, AVD, ARD.</p>																																																																		
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE Contrôle technique complémentaire au plus tard le : 22/11/2021																																																																				
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE																																																																				
N° D'AGRÈMENT : S069S392																																																																				
(9) RAISON SOCIALE : AUTO BILAN DECINOIS																																																																				
(3) COORDONNÉES : Tel. : 04.78.49.84.09 Fax : 04.78.49.41.40 69150 DECINES CHARPIEU																																																																				
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR																																																																				
N° D'AGRÈMENT : 069S1267																																																																				
NOM ET PRÉNOM : BASDEMIR ONDER																																																																				
SIGNATURE :																																																																				
IDENTIFICATION DU VÉHICULE																																																																				
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation																																																																		
AJ-170-YY (F)	05/08/2015	18/01/2010																																																																		
Marque	Désignation commerciale																																																																			
FIAT	FIORINO																																																																			
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre																																																																		
ZFA22500000119400	N1	CTTE																																																																		
Type/CNIT	Énergie																																																																			
225BXB1AAX2	GO																																																																			
Document(s) présenté(s)																																																																				
Certificat d'immatriculation.																																																																				
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ 160230		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																																																																		
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE		<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIÈRE</th> </tr> <tr> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à +8m/km):</td> <td colspan="4">-6.0m/Km</td> </tr> <tr> <td>Dissymétrie suspension (<=30%):</td> <td colspan="2">5%</td> <td colspan="2">8%</td> </tr> <tr> <td>Forces verticales :</td> <td colspan="2">756daN</td> <td colspan="2">478daN</td> </tr> <tr> <td>Frein de service :</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage :</td> <td>292daN</td> <td>291daN</td> <td>186daN</td> <td>180daN</td> </tr> <tr> <td>Deséquilibre (<20%):</td> <td colspan="2">1%</td> <td colspan="2">4%</td> </tr> <tr> <td>Force de freinage (efficacité) :</td> <td>292daN</td> <td>291daN</td> <td>186daN</td> <td>180daN</td> </tr> <tr> <td>Taux d'efficacité global (>=50%):</td> <td colspan="2">76%</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td colspan="5">Frein de stationnement : taux d'efficacité(>=18%): 26%</td> </tr> <tr> <td colspan="5">Emissions à l'échappement (1.50m-1): C1: 0.34m-1 C2: 0.46m-1</td> </tr> <tr> <td colspan="5">Feux de croisement (-3% à -0,5%): -1.0% -0.7%</td> </tr> </tbody> </table>				AVANT		ARRIÈRE		G	D	G	D	Ripage (-8 à +8m/km):	-6.0m/Km				Dissymétrie suspension (<=30%):	5%		8%		Forces verticales :	756daN		478daN		Frein de service :					Forces de freinage :	292daN	291daN	186daN	180daN	Deséquilibre (<20%):	1%		4%		Force de freinage (efficacité) :	292daN	291daN	186daN	180daN	Taux d'efficacité global (>=50%):	76%				Frein de stationnement : taux d'efficacité(>=18%): 26%					Emissions à l'échappement (1.50m-1): C1: 0.34m-1 C2: 0.46m-1					Feux de croisement (-3% à -0,5%): -1.0% -0.7%				
	AVANT		ARRIÈRE																																																																	
	G	D	G	D																																																																
Ripage (-8 à +8m/km):	-6.0m/Km																																																																			
Dissymétrie suspension (<=30%):	5%		8%																																																																	
Forces verticales :	756daN		478daN																																																																	
Frein de service :																																																																				
Forces de freinage :	292daN	291daN	186daN	180daN																																																																
Deséquilibre (<20%):	1%		4%																																																																	
Force de freinage (efficacité) :	292daN	291daN	186daN	180daN																																																																
Taux d'efficacité global (>=50%):	76%																																																																			
Frein de stationnement : taux d'efficacité(>=18%): 26%																																																																				
Emissions à l'échappement (1.50m-1): C1: 0.34m-1 C2: 0.46m-1																																																																				
Feux de croisement (-3% à -0,5%): -1.0% -0.7%																																																																				
PROCÈS-VERBAL N° : XXXXXXXXXX DATE : XXXXXX N° D'AGRÈMENT DU CENTRE : XXXXXXXXXX																																																																				



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

N° d'imprimé : **S** 611765232

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL							
Contrôle technique périodique	01/12/2020	20 024 895							
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ								
Défavorable pour défaillances majeures	<p>Défaillance(s) majeure(s) 4.4.2.a.2. COMMUTATION (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DETRESSE) : Totalement inoperante. 5.3.2.b.2. AMORTISSEURS : Amortisseur endommagé ou donnant des signes de fuite ou de dysfonctionnement grave, AVD.</p> <p>Défaillance(s) mineure(s) 5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger, AVD, AVG. 5.3.2.d.1. AMORTISSEURS : Ecart significatif entre la droite et la gauche, AV. 5.3.3.a.1. TUBES DE TORSION, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu, AVD, AVG. 8.2.22.c.1. OPACITE : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important. Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P2510</p> <p>Véhicule présentant des particularités incompatibles avec les installations de contrôle ayant entraîné la mise en œuvre de méthodes spécifiques.</p>								
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ									
31/01/2021									
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE									
Contre-visite									
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE									
N° D'AGRÈMENT : S069S392									
(9) RAISON SOCIALE : AUTO BILAN DECINOIS									
(3) COORDONNÉES : Tel. : 04.78.49.84.09 Fax : 04.78.49.41.40 69150 DECINES CHARPIEU									
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR									
N° D'AGRÈMENT : 069S1267									
NOM ET PRÉNOM : BASDEMIR ONDER									
SIGNATURE : 									
IDENTIFICATION DU VÉHICULE									
(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation						Date de 1 ^{ère} mise en circulation			
BX-068-XR (F) 24/09/2018						07/11/2007			
Marque						Désignation commerciale			
IVECO	35C15								
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre							
ZCFC35A800D357178	N1	CTTE							
Type/CNIT	Énergie								
35J15B43A	GO								
Document(s) présenté(s)									
Certificat d'immatriculation.									
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ	366099								
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE	<p>PROCÈS-VERBAL : XXXXXXXXXX</p> <p>N° D'AGRÈMENT DU CENTRE : XXXXXXXXXX</p>								
MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES									
	AVANT		ARRIÈRE						
	G	D	G	D					
Ripage (-8 à +8m/km):	-2.9m/Km								
Dissymétrie suspension (<=30%):	61%		25%						
Forces verticales :	1451daN		1263daN						
Frein de service :									
Forces de freinage :	544daN	465daN	419daN	365daN					
Déséquilibre (<20%):	15%		13%						
Force de freinage (efficacité) :	544daN	465daN	419daN	365daN					
Taux d'efficacité global (>=50%):	66%								
Emissions à l'échappement (3.00m-1): C1: <0.10m-1 C2: <0.10m-1									
Feux de croisement (-3% à -0,5%):	-0.6%	-0.5%							



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

N° d'imprimé : S 611765161

NATURE DU CONTRÔLE Contrôle technique périodique	(3) DATE DU CONTRÔLE 25/11/2020	N° DU PROCÈS-VERBAL 20 024 824
--	---	--

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE Défavorable pour défaillances majeures	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ	
---	---	--

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ 24/01/2021

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÈMENT : S069S392

(9) RAISON SOCIALE : AUTO BILAN DECINOIS

(3) COORDONNÉES :
Tel. : 04.78.49.84.09 Fax : 04.78.49.41.40
69150 DECINES CHARPIEU

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÈMENT : 069S1267

NOM ET PRÉNOM : BASDEMIR ONDER

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation
BD-709-JW (F)	01/07/2015	19/11/2010

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	MASTER

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1MAFCAC44369563	N1	CTTE

Type/CNIT	Énergie
N10RENC0015149	GO

Document(s) présenté(s)
Certificat d'immatriculation.

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

193132

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : **XXXXXXXXXX** DATE : **XXXXXXXXXX**

N° D'AGRÈMENT DU CENTRE : **XXXXXXXXXX**

Défaillance(s) majeure(s)

4.1.1.a.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Lampe/ source lumineuse defectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite, AVG.
6.2.1.a.2. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément mal fixé ou endommagé susceptible de provoquer des blessures, AR, ARG.
8.2.22.e.2. OPACITE : Contrôle impossible des émissions à l'échappement.

Défaillance(s) mineure(s)

1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé, AVD, AVG, ARD, ARG.
2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif.
5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu, AVD, AVG.
6.2.1.a.1. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé, D.

119

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ	MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES			
-------------------------------	---	--	--	--

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8m/km):		-15.0m/Km		
Dissymétrie suspension (<=30%):	7%		2%	
Forces verticales :	1255daN		893daN	
Frein de service :				
Forces de freinage :	518daN	477daN	332daN	329daN
Déséquilibre (<20%):	8%		1%	
Force de freinage (efficacité) :	518daN	477daN	332daN	329daN
Taux d'efficacité global (>=50%):	77%			
Frein de stationnement : taux d'efficacité(>=18%):	29%			
Feux de croisement (-3% à -0,5%):	-1.5%			



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

N° d'imprimé : S 611808501

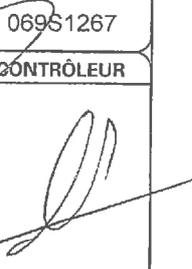
NATURE DU CONTRÔLE		(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL																																																																						
Contrôle technique périodique		24/11/2020	20 024 803																																																																						
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																																																																							
Défavorable pour défaillances majeures		<p>Défaillance(s) majeure(s)</p> <p>4.1.1.a.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Lampe/ source lumineuse defectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite, AVG. 5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaille ou montage inadapté, ARD, ARG. 5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint, AVD, AVG.</p> <p>Défaillance(s) mineure(s)</p> <p>1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé, AVD, AVG. 1.2.1.b.1. PERFORMANCES DU FREIN DE SERVICE : Déséquilibre, AR. 5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu, AVD, AVG.</p>																																																																							
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ																																																																									
23/01/2021																																																																									
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE																																																																									
Contre-visite																																																																									
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE																																																																									
N° D'AGRÈMENT : S069S392																																																																									
(9) RAISON SOCIALE : AUTO BILAN DECINOIS																																																																									
(3) COORDONNÉES : Tel. : 04.78.49.84.09 Fax : 04.78.49.41.40																																																																									
69150 DECINES CHARPIEU																																																																									
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR																																																																									
N° D'AGRÈMENT : 069S1267																																																																									
NOM ET PRÉNOM : BASDEMIR ONDER																																																																									
SIGNATURE :																																																																									
IDENTIFICATION DU VÉHICULE																																																																									
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation																																																																							
CQ-272-SE (F)	14/10/2015	12/02/2013																																																																							
Marque	Désignation commerciale																																																																								
PEUGEOT	BIPPER																																																																								
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre																																																																							
VF3AAFHZ0D8376405	N1	CTTE																																																																							
Type/CNIT	Énergie																																																																								
N10PGTCT0022951	GO																																																																								
Document(s) présenté(s)																																																																									
Certificat d'immatriculation.																																																																									
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																																																																							
91262																																																																									
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE																																																																									
PROCÈS-VERBAL N° : XXXXXXXXXX DATE : XXXXXX N° D'AGRÈMENT DU CENTRE : XXXXXXXXXX		<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIÈRE</th> </tr> <tr> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à +8m/km):</td> <td colspan="4">+6.0m/Km</td> </tr> <tr> <td>Dissymétrie suspension (<=30%):</td> <td colspan="2">6%</td> <td colspan="2">5%</td> </tr> <tr> <td>Forces verticales :</td> <td colspan="2">768daN</td> <td colspan="2">484daN</td> </tr> <tr> <td>Frein de service :</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage :</td> <td>324daN</td> <td>333daN</td> <td>203daN</td> <td>164daN</td> </tr> <tr> <td>Déséquilibre (<20%):</td> <td colspan="2">3%</td> <td colspan="2">20%</td> </tr> <tr> <td>Force de freinage (efficacité) :</td> <td>324daN</td> <td>333daN</td> <td>203daN</td> <td>164daN</td> </tr> <tr> <td>Taux d'efficacité global (>=50%):</td> <td colspan="4">81%</td> </tr> <tr> <td>Frein de stationnement : taux d'efficacité(>=18%):</td> <td colspan="4">23%</td> </tr> <tr> <td>Emissions à l'échappement (0.50m-1):</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>C1: <0.10m-1 C2: <0.10m-1</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Feux de croisement (-3% à -0,5%):</td> <td>-1.4%</td> <td>-2.0%</td> <td colspan="2"></td> </tr> </tbody> </table>				AVANT		ARRIÈRE		G	D	G	D	Ripage (-8 à +8m/km):	+6.0m/Km				Dissymétrie suspension (<=30%):	6%		5%		Forces verticales :	768daN		484daN		Frein de service :					Forces de freinage :	324daN	333daN	203daN	164daN	Déséquilibre (<20%):	3%		20%		Force de freinage (efficacité) :	324daN	333daN	203daN	164daN	Taux d'efficacité global (>=50%):	81%				Frein de stationnement : taux d'efficacité(>=18%):	23%				Emissions à l'échappement (0.50m-1):					C1: <0.10m-1 C2: <0.10m-1					Feux de croisement (-3% à -0,5%):	-1.4%	-2.0%		
	AVANT		ARRIÈRE																																																																						
	G	D	G	D																																																																					
Ripage (-8 à +8m/km):	+6.0m/Km																																																																								
Dissymétrie suspension (<=30%):	6%		5%																																																																						
Forces verticales :	768daN		484daN																																																																						
Frein de service :																																																																									
Forces de freinage :	324daN	333daN	203daN	164daN																																																																					
Déséquilibre (<20%):	3%		20%																																																																						
Force de freinage (efficacité) :	324daN	333daN	203daN	164daN																																																																					
Taux d'efficacité global (>=50%):	81%																																																																								
Frein de stationnement : taux d'efficacité(>=18%):	23%																																																																								
Emissions à l'échappement (0.50m-1):																																																																									
C1: <0.10m-1 C2: <0.10m-1																																																																									
Feux de croisement (-3% à -0,5%):	-1.4%	-2.0%																																																																							

120

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE



ENTREPRISE INDÉPENDANTE AFFILIÉE AU RÉSEAU SECTA

NATURE DU CONTRÔLE VT M1		DATE DU CONTRÔLE 23/10/2020	N° DU PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE 20 020 813		
GROUPE(S) DE POINTS CONTRÔLÉS Ensemble des points visés par l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.		RÉSULTATS DU CONTRÔLE : DÉFAUTS CONSTATÉS Document(s) présenté(s) : - Certificat d'immatriculation. 4.5.2.a.1. REGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant, AVD, AVG.			
IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION DE CONTRÔLE					
N° D'AGRÈMENT : S069S392 TÉLÉPHONE : 04.78.49.84.09 TÉLÉCOPIE : 04.78.49.41.40 NOM DU CENTRE : AUTO BILAN DECINOIS ADRESSE : 69150 DECINES CHARPIEU					
IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR					
BASDEMIR ONDER		069S1267			
CACHET DU CENTRE	VISA DU CONTRÔLEUR				
AUTOSUR AUTO BILAN DECINOIS 79-81 Avenue Franklin Roosevelt 69150 DÉCINES-CHARPIEU Tél: 04.78.49.84.09					
RCS/VÉHICULE CONTRÔLÉ (*)					
N° immatriculation	Date	1 ^{re} mise en circulation			
FH-244-YB	17/07/2019	17/07/2019			
Genre	Marque	Type			
VP	RENAULT	M10RENV944R079			
N° dans la série du type		En.	Puiss.		
VF1RFE00563625227		ES			
Kilométrage inscrit au compteur	Désignation Commerciale du véhicule				
12710	KADJAR				
(*) Indications reprises sur le certificat d'immatriculation du véhicule.					
PROPRIÉTAIRE					
Nom, Prénom : METROPOLE DE LYON					
Domicile : 20 RUE DU LAC					
Code postal - Commune : 69003 LYON 03					
Nom et signature de la personne ayant présenté le véhicule à la visite et qui reconnaît avoir pris connaissance des résultats. 					
***** MESURES ***** <table border="1"> <tr> <td> ** FREINAGE ** Roue par roue Essieu par essieu AV : 322daN/319daN 322daN/319daN AR : 243daN/222daN 243daN/222daN Déséquilibre AV : 1% AR : 9% Efficac. tot. : 78% Stationn. : 34% ** ECLAIRAGE ** Hauteur : de 0.6 à 1.0m AVG : -0.7% AVD : -0.9% </td> <td> ** FORCES VERTICALES ** Essieu AV : 863daN AR : 552daN ** DIRECTION ** Ripage essieu AV : +0.0m/km ** POLLUTION ** CO: 0.00% Acc.: 0.00% Lamb.: 0.998 ** SUSPENSION ** Dissymétrie AV : 2% AR : 4% </td> </tr> </table>				** FREINAGE ** Roue par roue Essieu par essieu AV : 322daN/319daN 322daN/319daN AR : 243daN/222daN 243daN/222daN Déséquilibre AV : 1% AR : 9% Efficac. tot. : 78% Stationn. : 34% ** ECLAIRAGE ** Hauteur : de 0.6 à 1.0m AVG : -0.7% AVD : -0.9%	** FORCES VERTICALES ** Essieu AV : 863daN AR : 552daN ** DIRECTION ** Ripage essieu AV : +0.0m/km ** POLLUTION ** CO: 0.00% Acc.: 0.00% Lamb.: 0.998 ** SUSPENSION ** Dissymétrie AV : 2% AR : 4%
** FREINAGE ** Roue par roue Essieu par essieu AV : 322daN/319daN 322daN/319daN AR : 243daN/222daN 243daN/222daN Déséquilibre AV : 1% AR : 9% Efficac. tot. : 78% Stationn. : 34% ** ECLAIRAGE ** Hauteur : de 0.6 à 1.0m AVG : -0.7% AVD : -0.9%	** FORCES VERTICALES ** Essieu AV : 863daN AR : 552daN ** DIRECTION ** Ripage essieu AV : +0.0m/km ** POLLUTION ** CO: 0.00% Acc.: 0.00% Lamb.: 0.998 ** SUSPENSION ** Dissymétrie AV : 2% AR : 4%				
INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO					

123

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE



ENTREPRISE INDÉPENDANTE AFFILIÉE AU RÉSEAU SECTA

NATURE DU CONTRÔLE		DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE
VT M1		07/09/2020	20 020 802
GROUPE(S) DE POINTS CONTRÔLÉS		RÉSULTATS DU CONTRÔLE : DÉFAUTS CONSTATÉS	
Ensemble des points visés par l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.		Document(s) présenté(s) : - Certificat d'immatriculation. 1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement use, AVD, AVG. 5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger, AVD, AVG. 5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSEE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Deterioration d'un silentbloc de liaison au chassis ou a l'essieu, AVD, AVG. 8.2.22.a.1. OPACITE : Mesures d'opacite legerement instables.	
IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION DE CONTRÔLE			
N° D'AGRÈMENT : S069S392 TÉLÉPHONE : 04.78.49.84.09 TÉLÉCOPIE : NOM DU CENTRE : 04.78.49.41.40			
AUTO BILAN DECINOIS ADRESSE : 69150 DECINES CHARPIEU			
IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR			
BASDEMIR ONDER		069S1267	
CACHET DU CENTRE		VISA DU CONTRÔLEUR	
AUTOSUR AUTO BILAN DECINOIS 79-81 Avenue Franklin Roosevelt 69150 DÉCINES-CHARPIEU Tél: 04.78.49.84.09 RCS: 851 064 618			
VÉHICULE CONTRÔLÉ (*)			
N° immatriculation	Date	Date 1 ^{re} mise en circulation	
EW-093-HH	03/04/2018	03/04/2018	
Genre	Marque	Type	
VP	PEUGEOT	M10PGTVP046J053	
N° dans la série du type		En.	Puiss.
VF3CCBHY6HW202773		GO	
Kilométrage inscrit au compteur	Désignation Commerciale du véhicule		
41351	208		
(*) Indications reprises sur le certificat d'immatriculation du véhicule.			
PROPRIÉTAIRE			
Nom, Prénom :			
CM CIC BAIL			
Domicile :			
269 AVN MARCEL MERIEUX			
Code postal - Commune :			
69530 BRIGNAIS			
Nom et signature de la personne ayant présenté le véhicule à la visite et qui reconnaît avoir pris connaissance des résultats.			
INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO			

12h

******* MESURES *******

**** FREINAGE ****
 Roue par roue Essieu par essieu
 AV : 315daN/286daN 315daN/286daN
 AR : 157daN/159daN 157daN/159daN
 Déséquilibre AV : 10% AR : 2%
 Efficac. tot. : 77% Stationn. : 25%
**** ECLAIRAGE ****
 Hauteur : de 0.8 à 1.0m
 AVG : -1.1% AVD : -1.4%

**** FORCES VERTICALES ****
 Essieu AV : 736daN AR : 450daN
**** DIRECTION ****
 Ripage essieu AV : -1.8m/km
**** POLLUTION OPACITE ****
 5è : <0.10m-1 6è : <0.10m-1 7è : <0.10m-1
**** SUSPENSION ****
 Dissymétrie AV : 2% AR : 3%

AUTOSUR
**PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE
VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE**
ENTREPRISE INDÉPENDANTE AFFILIÉE AU RÉSEAU SECTA


NATURE DU CONTRÔLE VT M1		DATE DU CONTRÔLE 02/12/2020	N° DU PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE 20 020 819
GROUPE(S) DE POINTS CONTRÔLÉS Ensemble des points visés par l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.		RÉSULTATS DU CONTRÔLE : DÉFAUTS CONSTATÉS Document(s) présentés) : - Certificat d'immatriculation. 1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement use, AVD, AVG, ARD, ARG. 3.5.1.a.1. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Mauvais fonctionnement. 5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger, AVD, AVG. * 5.3.3.a.2. TUBES DE POUSSEE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Mauvaise attache d'un composant au châssis ou a l'essieu, ARD, ARG.	
IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION DE CONTRÔLE N° D'AGRÈMENT : S069S392 TÉLÉPHONE : 04.78.49.84.09 TÉLÉCOPIE : 04.78.49.41.40 NOM DU CENTRE : AUTO BILAN DECINOIS ADRESSE : 69150 DECINES CHARPIEU			
IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR BASDEMIR ONDER 069S1267			
CACHET DU CENTRE AUTOSUR AUTO BILAN DECINOIS 79-81 Avenue Franklin Roosevelt 69150 DÉCINES-CHARPIEU Tél: 04.78.49.84.09 RCS: 851 064 618		VISA DU CONTRÔLEUR 	
VÉHICULE CONTRÔLÉ (*)			
N° immatriculation FK-616-ZC	Date 05/12/2019	Date 1 ^{re} mise en circulation 23/07/2018	
Genre VP	Marque VOLKSWAGEN	Type M10VWGVPR467046	
N° dans la série du type WVWZZZAUZJW296830		Enr. GO	Puiss.
Kilométrage inscrit au compteur 54475	Désignation Commerciale du véhicule GOLF		
(*) Indications reprises sur le certificat d'immatriculation du véhicule.			
PROPRIÉTAIRE			
Nom, Prénom : DJOUDI SOPHIA			
Domicile : 10 BIS RUE SAINT SIMON			
Code postal - Commune : 69009 LYON 09			
Nom et signature de la personne ayant présenté le véhicule à la visite et qui reconnaît avoir pris connaissance des résultats. 			
INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO			
***** MESURES *****			
** FREINAGE ** Roue par roue Essieu par essieu AV : 319daN/330daN 319daN/330daN AR : 201daN/175daN 201daN/175daN Déséquilibre AV : 4% AR : 13% Efficac. tot. : 71% Stationn. : 28%		** FORCES VERTICALES ** Essieu AV : 912daN AR : 529daN ** DIRECTION ** Ripage essieu AV : -2.2m/km ** POLLUTION OPACITE ** 1è : <0.10m-1 2è : <0.10m-1 ** SUSPENSION ** Dissymétrie AV : 4% AR : 2%	
** ECLAIRAGE ** Hautaux : de 0.8 à 1.0m AVG : -3.0% AVD : -1.0%			

125

127
1/5

**ATTESTATION DE VERIFICATION
DU SYSTEME DE LIMITATION DE VITESSE
D'UN VEHICULE**

N° 2158530

Suivant l'arrêté du 23 décembre 2002 annexe B.

Echéance de validité de la présente attestation (date attestation + 1 an) : 09/11/19

Je soussigné : SAS Tachy pro
station agréée chronotachygraphe (cachet) :

SAS TACHY-PRO
135 rue des Chartinières
Z.I. de la Plaine - D1120 DAGNEUX
RCS BOURG-EN-BRESSE 803 241 421

vérificateur : Chaudet P y

atteste que le système de limitation ou le limiteur de vitesse du véhicule ci-contre a fait l'objet d'une vérification et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation ou du limiteur : 90 km/h

Véhicule : Benne

Marque : SCANIA

Type : PH64425

N° de série : XLEPH6X4704357277

N° d'immatriculation : FK-439-WY

Fait le 09/11/18

Lieu Dagneux

Signature Chaudet

Ce carnet d'attestations vous a été fourni par Continental Automotive Trading France SAS.

2/5

AU-2158.88.04

SCANIA
 Scania France S.A.
 Capital 93.000.000 F
 Adresse postale :
 B.P. 106
 49001 ANGERS Cedex 01
 Téléphone : (15) 41 41 33 33

SPECIMEN



DESCRIPTION DES VEHICULES SCANIA

TYPE : PH641

0. GENERALITES

- 0.1. Constructeur : SCANIA NEDERLAND BV - ZWOLLE (Hollande) ou SCANIA AB - GÖVINGE (Suède) ou SCANIA ANGERS - Z.I. - 2 Bd de l'Industrie - 49000 ANGERS (France)
- 0.2. Marque : SCANIA
- 0.3. Genre : CAM
- 0.4. Type et versions : CAM - V.A.S.P. PH641 39S - 42S - 46S - 50S 39C - 42C - 46C - 50C 28 CV
- 0.5. Puissance administrative : 28 CV

1. CONSTITUTION GENERALE

- 1.1. Nombre d'essieux et de roues : 3 essieux, 6 roues
- 1.1.1. Emplacement des roues motrices : 4 à l'arrière jumelées
- 1.1.2. Emplacement des roues directrices : option : système de régulation anti-planchage (ASR) 2 à l'avant simples
- 1.2. Dimensions des pneumatiques : 13 R 22,5 156/150 K ou 315/60 R 22,5 154/150 M
- 1.3. Constitution du châssis ou de la coque : forme droite - longerons assemblés par rivets dans l'âme
- 1.4. Emplacement et disposition du moteur : longitudinal à l'avant
- 1.5. Emplacement de la cabine de conduite : en avant du moteur

2. POIDS ET DIMENSIONS (kg et m)

Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière.

- 2.1. Poids total autorisé en charge (kg) :
- 2.2. Poids total roulant autorisé :
- 2.2.1. Sans système de freinage pour remorque :
- 2.2.1.1. Avec remorque équipée de frein à inertie (kg) :
- 2.2.2. Avec système de freinage (kg) :
- 2.3. Poids totaux autorisés lorsque le véhicule circule sous couvert de l'article R.48 du Code de la Route (kg) :
- 2.3.1. Poids total roulant autorisé (kg) :
- 2.3.2. Charge maximale admissible (kg) :
- 2.4.1. Sur l'essieu 1 (kg) :
- 2.4.2. Sur l'essieu 2 (kg) :
- 2.4.3. Sur l'essieu 3 (kg) :
- 2.5. Voie avant :
- 2.6. Voie arrière :
- 2.7. Empattements : 2.7.1. Empattement du tandem : 2.7.2. Axe théorique du tandem :

	PORTEUR REMORQUANT	PORTEUR SOLO
2.1	26000	26000
2.2	40000	29500

Poids total roulant autorisé pour PTR 40 t : 40000 kg
 Poids total roulant autorisé pour PTR 30 t : 30000 kg
 Poids total roulant autorisé pour PTR 20 t : 20000 kg
 Poids total roulant autorisé pour PTR 10 t : 10000 kg
 Empattement pour 40 t : 4,2 - 4,2 - 4,6 - 5,0 (entre essieux 1 et 2)
 Empattement pour 30 t : 1,355
 Empattement pour 20 t : 0,6775

Châssis-cabine

Type : PH641 Série :	39S	42S	46S	50S	39C	42C	46C	50C
2.8. Poids du véhicule en ordre de marche ; ces poids peuvent augmenter en fonction des options d'équipement :								
2.8.0. Total :	7905	8050	8130	8210	8045	8180	8250	8340
2.8.1. Sur essieu 1 :	4309	4264	4324	4364	4449	4414	4454	4494
2.8.2. Sur essieu 2 :	1798	1843	1902	1923	1798	1863	1892	1923
2.8.3. Sur essieu 3 :	1798	1843	1902	1923	1798	1863	1892	1923
2.9. Porte-à-faux avant :					1,410			
2.10. Porte-à-faux arrière :								
2.10.1. Standard :								
2.10.2. Min :	1,775	2,175	2,675	2,575	1,775	2,175	2,675	2,575
2.11. Longueur hors-tout max :	8,090	8,890	10,090	10,090	1,350	8,090	8,890	10,090
2.12. Largeur hors-tout max :					2,500			

Limites pour véhicule carrossé

Type : PH641 Série :	39S	42S	46S	50S	39C	42C	46C	50C
2.9. Poids du véhicule en ordre de marche, Valeurs limites minimales pour le véhicule carrossé :								
2.9.0. Total :				8710				
2.9.1. Sur essieu 1 :				2150				
2.9.2. Sur essieu 2 :				1980				
2.9.3. Sur essieu 3 :				1410				
2.10.1. Pour charge uniformément répartie :	2,474	2,645	2,923	3,203	2,234	2,404	2,688	2,973
2.10.2. Pour charge non uniformément répartie :				1,350				
2.10.3. Pour charge uniformément répartie :	3,732	4,017	4,414	4,793	3,302	3,586	3,869	4,396
2.10.4. Pour charge non uniformément répartie :	3,732	4,017	4,414	4,793	3,302	3,586	3,869	4,396
2.11. Longueur hors-tout max :	3,852	4,137	4,524	4,913	3,422	3,706	4,109	4,515
2.12. Largeur hors-tout max :	0,818	10,424	11,221	12,000	0,289	0,993	10,706	11,603
2.13. Distance minimale entre l'entrée de carrosserie et l'axe de l'essieu avant :	0,134	0,155	0,157	0,166	0,163	0,120	0,119	0,115
	0,775	0,840	0,801	0,861	0,745	0,810	0,868	0,925
			0,550			1,050		

Remarque : Lorsque le véhicule est équipé d'une carrosserie PTE.CONT. et circule avec une remorque attelée, genre REM ou RETC, carrosserie PTE.CONT., les véhicules munis d'un ralentisseur en option (voir 7.9.), il est admis de pouvoir augmenter le poids total autorisé en charge (2.1.) et le poids roulant autorisé d'une valeur égale au poids de ce ralentisseur, des accessoires et lectures nécessaires à son montage et à son fonctionnement et ce, dans la limite de 600 kg.

Remarque : Pour les V.A.S.P., le porte-à-faux avant (2.9.) peut être rallongé, au maximum de 800 mm, pour l'implantation d'une pompe hydraulique, dans la limite d'une longueur hors-tout inférieure ou égale à 12 m - majorée jusqu'à une valeur correspondant à 85 % de l'empattement - ou raccourci.

Remarque : Dans ce cas, et afin de respecter les charges maxi admissibles par essieu, le centre de gravité de la carrosserie, équipement compris, devra être positionné entre les distances mini et maxi indiquées au point 2.13.

3/5

7.10. Circuit de freinage pour la remorque ; 7.10.1. Commande séparée de freinage de la remorque ;	option, commande ou hydraulique agissant sur la transmission ou sur porteur-remorque) option
8. CARROSSERIE	
8.1. Carrosserie ; 8.2. Matériaux constituant la carrosserie ; 8.3. Nombre de places assises ; 8.4. Sièges ; 8.5. Nombre de portes ; 8.5.1. Fermatures ; 8.6. Emplacement et mode d'ouverture des vitres ; 8.7. Nature des matériaux utilisés pour les vitrages ; 8.7.1. Pare-brise ; 8.7.2. Vitres latérales ; 8.7.3. Lunette arrière ; 8.8. Equipement des places assises en matière de sécurité ; 8.9. Dispositif de protection latérale ; 8.10. Dispositif de protection contre l'encastrement ; 8.11. Système anti-projections ;	Châssis-cabine série S ; cabine courte - série C ; cabine couchette acier et polyester 2 réglables 2 de sécurité à deux positions latérale par manivelle option : ouverture électrique hérisse en verre de sécurité (option) en verre de sécurité non à installer lors du carrossage - la fixation et la position devront être constatées après carrossage non - équipement fourni sur demande ensemble indépendant constitué d'une traverse de section en «U», de deux goujons à l'extrémité des longerons. La fixation et la position du dispositif doivent être contrôlées après carrossage non concerné
9. ECLAIRAGE ET SIGNALISATION	
9.1. Feux de route ; 9.2. Feux de croisement ; 9.3. Feux de position avant ; 9.3.1. Feux de position latéraux ; 9.4. Feux rouges arrière ; 9.5. Indicateurs de changement de direction ; 9.5.1. Avant ; 9.5.2. Arrière ; 9.5.3. Latéraux ; 9.6. Feux stop ; 9.6.1. Troisième feu stop central ; 9.7. Eclairage de la plaque d'immatriculation ; 9.8. Dispositifs réfléchissants ; 9.8.1. Avant ; 9.8.2. Arrière ; 9.8.3. Latéraux ; 9.9. Feux de débrâse ; 9.10. Feux de marche arrière ; 9.11. Feux de brouillard ; 9.11.1. Avant ; 9.11.2. Arrière ; 9.12. Feux d'encombrement ; 9.12.1. Avant ; 9.12.2. Arrière ; 9.13. Dispositif de signalisation complémentaire arrière ; 9.14. Feux spéciaux ;	2 indépendants + 2 en option 2 incorporés aux feux de route 2 indépendants 2 combinés avec les feux de position avant ou intégrés dans le pare-chocs avant + 2 combinés avec les feux rouges AR - installation à compléter lors du carrossage, la fixation et la position devront être constatées après carrossage 2 groupés 2 groupés aux feux de position 2 groupés aux feux rouges option (2 intégrés dans le pare-chocs avant) 2 groupés aux feux rouges non combiné au feu rouge gauche non 2 groupés aux feux rouges à installer lors du carrossage - la fixation et la position devront être constatées après carrossage oui, par fonctionnement simultané des feux rouges lors du changement de direction option (2 groupés aux feux rouges) option (2 indépendants) 2 groupés aux feux rouges 2 indépendants 2 combinés aux feux d'encombrement avant à installer lors du carrossage - la fixation et la position devront être constatées après carrossage sans objet
10. DIVERS	
10.1. Accessoires ; 10.1.1. Exauve-glace ; 10.1.2. Lave-glace ; 10.1.3. Rétroviseurs ; 10.1.4. Avertisseurs sonores ; 10.1.5. Dispositif antivol ; 10.2. Marques d'identité ; 10.2.1. Emplacement de la plaque du constructeur ; 10.2.2. Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification ; 10.2.3. Structure du numéro d'identification - 17 c ; 10.2.4. Le numéro d'identification commence à ; 10.2.5. Identification du moteur ;	à deux vitesses ou à usage intermittent oui 2 (+ 1 groupe) : côté droit d'accostage, côté droit) sur support fixé à la porte 2 oui, par le volant ou la colonne de direction sur le côté gauche de la porte droite sur le côté gauche de la porte droite sur le côté gauche de la porte droite en avant du support de l'amortisseur avant droit - XLE ou YS2 ou VLU : code constructeur - XLE : Pays-Bas ; YS2 : Suède ; VLU : France - P : Cabine - H6X4 : caractéristiques châssis/essieux - Z : suspension à lames - 01 : numéro d'ordre de fabrication Pays-Bas - 04 : numéro d'ordre de fabrication Suède - 09 : numéro d'ordre de fabrication France YS2PH6X4Z01103674 XLEPH6X4Z04326874 VLUPH6X4Z09000184 plaque fixée sur support de pompe d'injection
11. VISITES TECHNIQUES	
11.1. Emplacement de la plaque du constructeur ; 11.2. Pression déclarée par le constructeur ; 11.3. Pression de déjonction ; 11.4. Pression aux têtes d'accouplement (à la pression déclarée par le constructeur) ; 11.4.1. A la tête d'alimentation (de couleur rouge) ; 11.4.2. A la tête de commande (de couleur jaune) ; 11.5. Longueur des bras de levier ; 11.6. Course maximale des actionneurs de frein ; 11.7. Nature du repérage des réservoirs d'air en fonction de leur affectation ; 11.8. Observations ;	porte droite, à l'intérieur 7,8 bars 0,6 bars : pression de régulation 7,1 & 7,5 bars 7,1 & 7,5 bars 165 mm 20" : 21 mm - 24" : 21 mm - 30" : 27 mm INSCRIPTION AV AR AS H P/R AFFECTATION avant arrière assécheur d'air humide parc/rampe

PROCES-VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Représentant accrédité du constructeur que les véhicules des genres CAM - VASP de marque SCANIA - type PH641 - version(s) 305 - 46S - 46S - 50S - 39C - 42C - 46C - 50C, livrés en châssis-cabine, salissent aux dispositions des articles R.54 à R.62, R.69 à R.85, R.87 à R.97, R.104 et R.104-1 R. Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application. Il devra être vérifié après montage de la carrosserie que le véhicule satisfait aux dispositions des articles R.61, R.62, R.85 à R.93, R.98, R.104 et R.104-1.

Article R. 48
La réception de ce véhicule ne peut être interprétée comme une condition suffisante à l'octroi d'une autorisation de transports exceptionnels, cette dernière ne pouvant être donnée que pour des véhicules dont les dimensions ou le poids excède les limites réglementaires lorsqu'ils transportent des objets indivisibles. Ce véhicule peut circuler sans objet de l'autorisation spéciale prévue par l'article R.48 du Code de la Route dans les conditions de poids ci-après :
Poids total roulant autorisé : jusqu'à 70 t.

Madey, le 8 Juin 1995
du Centre National de Réception des Véhicules

Vu et approuvé :
Enregistré sous le n°AU-2158.88.04
Fait à Paris, le 8 Juin 1995
Pr, le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche
et de l'Environnement d'Ile de France

Le Chef de la Division Automobiles, Métrologie et Appareils à Pression
N. HOMOBONO

M. CHAPUT

CERTIFICAT DE CONFORMITE

415

Nous, soussignés, SCANIA FRANCE S.A., représentant dûment accrédité de SCANIA CV'AB (Suède) et SCANIA NEDERLAND (Hollande), constructeur certifié :

a) que le véhicule livré en châssis-cabine (voir Nota 1 et 3) :

- 1) Genre : CAM - V.A.S.P.
- 2) Marque : SCANIA
- 3) Type : RH641
- Versions (1) : 39S - 42S - 46S - 50S
39G - 42G - 46G - 50G
- 4) N° d'identification (2) :
- 5) Carrosserie : châssis-cabine
- 6) Source d'énergie : G.O.
- 7) Puissance administrative : 29 CV
- 8) Nombre de places assises y compris le conducteur : 2

- 10) Poids total autorisé en charge (1) (1) (5) :
- 12) Poids total roulant autorisé (1) (1) (5) :
- 14) Niveau sonore de référence (dB(A)) (2) :
- 15) Régime de rotation du moteur lui correspondant (tr/min) (2) :

	PORTEUR SOLO	PORTEUR REMORQUANT	
10)	26,0	26,0	26,0
12)	29,5	44,0 (3)	40,0 (4)

- (1) Payer les mentions indiquées
- (2) A compléter
- (3) Le PTVA de 44.000 kg ne pourra figurer sur la carte grise qu'au vu du certificat de carrossage qui devra indiquer que le véhicule est équipé d'une carrosserie PTE/CONT, et circule avec une remorque attelée genre REM ou RETC, carrosserie PTE
- (4) Ce véhicule peut circuler sous couvert de l'autorisation spéciale prévue par l'article R.48 du Code de la Route dans les conditions de poids ci-après :
Pour couple 26.000 / 40.000 kg, PTVA de l'ensemble : jusqu'à 70.000 kg.
La réception de ce véhicule n'a pu être obtenue que dans une condition suffisante à l'effet d'une autorisation de transport avec dérogation, cette dernière ne pouvant être donnée qu'aux seuls véhicules dont le poids excède les limites réglementaires lorsqu'ils transportent des objets indivisibles.
- (5) Véhicule équipé d'un réducteur sur transmission : OUI - NON (1). Si oui, poids majoré de kg

est entièrement conforme au type et à la version dont le prototype a fait l'objet du Procès-Verbal de Réception ci-dessus.

- b) que ce véhicule sort de nos usines (ou magasins), le :
- pour être livré à :
- (Nom et adresse de l'acheteur ou, à défaut, du concessionnaire)

Numéro d'immatriculation (à remplir par le Préfecture) :

Fait à Alger, le

SPECIMEN

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous, soussignés, SCANIA FRANCES S.A., représentant de SCANIA ANGERS (France) - Z.I. - 2 Bd de l'Industrie - 49000 ANGERS (France), constructeur certifié :

a) que le véhicule livré en châssis-cabine (voir Nota 1 et 3) :

- 1) Genre : CAM - V.A.S.P.
- 2) Marque : SCANIA
- 3) Type : RH641
- Versions (1) : 39S - 42S - 46S - 50S
39G - 42G - 46G - 50G
- 4) N° d'identification (2) :
- 5) Carrosserie : châssis-cabine
- 6) Source d'énergie : G.O.
- 7) Puissance administrative : 29 CV
- 8) Nombre de places assises y compris le conducteur : 2

- 10) Poids total autorisé en charge (1) (1) (5) :
- 12) Poids total roulant autorisé (1) (1) (5) :
- 14) Niveau sonore de référence (dB(A)) (2) :
- 15) Régime de rotation du moteur lui correspondant (tr/min) (2) :

	PORTEUR SOLO	PORTEUR REMORQUANT	
10)	26,0	26,0	26,0
12)	29,5	44,0 (3)	40,0 (4)

- (1) Payer les mentions indiquées
- (2) A compléter
- (3) Le PTVA de 44.000 kg ne pourra figurer sur la carte grise qu'au vu du certificat de carrossage qui devra indiquer que le véhicule est équipé d'une carrosserie PTE/CONT, et circule avec une remorque attelée genre REM ou RETC, carrosserie PTE
- (4) Ce véhicule peut circuler sous couvert de l'autorisation spéciale prévue par l'article R.48 du Code de la Route dans les conditions de poids ci-après :
Pour couple 26.000 / 40.000 kg, PTVA de l'ensemble : jusqu'à 70.000 kg.
La réception de ce véhicule n'a pu être obtenue que dans une condition suffisante à l'effet d'une autorisation de transport avec dérogation, cette dernière ne pouvant être donnée qu'aux seuls véhicules dont le poids excède les limites réglementaires lorsqu'ils transportent des objets indivisibles.
- (5) Véhicule équipé d'un réducteur sur transmission : OUI - NON (1). Si oui, poids majoré de kg

est entièrement conforme au type et à la version dont le prototype a fait l'objet du Procès-Verbal de Réception ci-dessus.

- b) que ce véhicule sort de nos usines (ou magasins), le :
- pour être livré à :
- (Nom et adresse de l'acheteur ou, à défaut, du concessionnaire)

Numéro d'immatriculation (à remplir par la Préfecture) :

Fait à Alger, le

c) constatations, en outre, que ce véhicule a été régulièrement mis à la consommation dans les conditions fixées par les lois et règlements douaniers français.

TVA française acquittée sur la déclaration périodique du chiffre d'affaires.

NOTA 1 : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule remorqué livré en châssis ou du camion ou de la camionnette livré en châssis-cabine désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat, le Procès-verbal de réception du type et :
- soit un certificat de carrossage conforme à l'annexe VII de l'arrêté du 19 Juillet 1954 relatif à la réception des véhicules ;
- soit un certificat de montage d'une carrosserie conforme à l'annexe VIII de ce même arrêté ainsi qu'un Procès-verbal de réception à titre isolé.

NOTA 3 : Pour obtenir l'immatriculation du camion ou de la camionnette livré en châssis ou du V.A.S.P. désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat, le Procès-verbal de réception du type et un certificat de montage de la carrosserie conforme à l'annexe VIII de l'arrêté du 19 Juillet 1954 relatif à la réception des véhicules ainsi qu'un Procès-verbal de réception à titre isolé.

515

DSC1121	DSC1122	DSC1123
---------	---------	---------

127
145
11020
17 1/2

127
145
11020
17 1/2

235	260	265
1900	1900	1900
142,5	166	163
1700	1000 à 1500	1100
2250	2350	2250

gazole
560 litres (L) en standard à droite
Poids à ajouter ou à déduire au poids à vide en fonction du positionnement des réservoirs

Volume réservoir en litre (L)	0 L gauche	200 L gauche	300 L gauche	400 L gauche
560 L droite	0 kg	+222 kg	+161 kg	+161 kg
400 L droite	-160 kg	+42 kg	+161 kg	+161 kg
300 L droite	-262 kg	-40 kg	+161 kg	+161 kg
200 L droite	-364 kg	-130 kg	+161 kg	+161 kg
0 L droite	-361 kg	-361 kg	+161 kg	+161 kg

par injecteurs commandés mécaniquement ou à commande électronique pour moteur sec

par compression

par circulation d'eau de radiateur avec ventilateur électrique

66	66	66
----	----	----

1425
standard : 1 latérale côté gauche
options : 1 centrale vers le bas, 1 latérale côté gauche sur cache-calculateurs

mécanique à 14 rapports à usage et à relais + 1 marche arrière
options : mécanique à 8 rapports à relais et 1 marche arrière
capot moteur
monodisque à assistance hydraulique
par arbre à cardan et boîte à couple conique

Combinaison des vitesses	Rapport de boîte	Rapport de pont
1	2	16,66
2	16,66	59,01
3	10,10	35,35
4	7,10	24,85
5	5,09	17,81
6	3,75	13,12
7	2,69	9,41
8	1,89	6,61
9	1,36	4,76
AR	1,00	3,50
	16,66	59,01

3. MOTEUR

- 3.1. Dénomination du type :
- 3.2. Description générale :
 - 3.2.1. Genre :
 - 3.2.2. Cycle :
 - 3.2.3. Nombre de temps :
- 3.3. Nombre et disposition des cylindres :
- 3.4. Dimensions :
 - 3.4.1. Alésage (mm) :
 - 3.4.2. Course (mm) :
 - 3.4.3. Cylindrie (cm) :
- 3.5. Rapport volumétrique de compression :
- 3.6. Puissance maximale (kW CEE) :
- 3.7. Régime de puissance maximale (tr/min) :
- 3.8. Couple maximal (mdaN CEE) :
- 3.9. Régime de couple maximal (tr/min) :
- 3.10. Régime de rotation maximale (tr/min) :
- 3.11. Carburant utilisé :
- 3.12. Réservoir de carburant :
- 3.13. Mode d'alimentation du moteur :
- 3.14. Type de filtre à air :
- 3.15. Allumage :
- 3.16. Tension d'alimentation des circuits électriques (volts) :
- 3.17. Dispositif d'arrêt parastage :
- 3.18. Refroidissement du moteur :
- 3.19. Nombre de silencieux d'échappement :
- 3.20. Niveau sonore au point fixe :
 - 3.20.1. Valeur du niveau sonore (dba) :
 - 3.20.2. Régime de rotation correspondant (tr/min) :
 - 3.20.3. Position des sorties d'échappement :
- 3.21. Emplacement du symbole de la valeur corrigée du coefficient d'absorption :

4. TRANSMISSION DU MOUVEMENT

- 4.1. Type de boîte de vitesses :
 - 4.1.1. Emplacement du levier de commande :
 - 4.2. Type d'embrayage :
 - 4.2.1. Mode de commande :
- 4.3. Type de transmission entre la boîte de vitesses et les roues :
- 4.4. Démultiplication de la transmission :
 - 4.4.1. Dimensions et diamètre de roulement des pneumatiques de référence (mm) :
 - 4.4.2. Démultiplication et vitesses à 1000 tr/min :

Combinaison des vitesses	Rapport de boîte	Rapport de pont	Rapport de démultiplication	Vitesse à 1000 tr/min
EP	16,38	57,33		3,43
EG	13,20	46,48		4,23
1P	11,27	39,44		4,99
2P	9,74	31,09		5,75
3P	7,77	25,06		7,04
4P	6,62	20,33		8,29
5P	5,71	16,77		9,69
6P	5,01	13,12		11,25
7P	4,44	10,53		13,00
8P	3,91	8,54		15,00
9P	3,40	6,88		17,25
EG	3,07	5,42		20,00
AR	2,44	4,30		24,00
	14,74	3,50		28,22
		51,59		3,81

Couple standard : 3,50
Options : 2,82 - 3,07 - 3,06 - 3,25 - 3,27 - 3,40 - 3,42 - 3,76 - 3,84 - 3,85 - 3,91 - 3,95 - 4,10 - 4,21 - 4,22 - 4,24 - 4,25 - 4,38 - 4,78 - 4,82 - 4,86 - 4,88 - 5,14 - 5,18 - 5,33 - 5,57 - 5,88.

Les rapports de la boîte et du pont sont donnés comme coefficients de réduction de la vitesse de rotation d'entrée sur la vitesse de rotation de sortie.

- 4.5. Vitesse maximale en km/h :
- 4.6. Indicateur de vitesse :
- 4.7. Compteur kilométrique :
- 4.8. Chronométrique :
- 4.9. Limiteur de vitesse :

165 au régime de régulation à vide avec pneu 13 R 22,5
oui
oui
oui
oui, dans tous les cas de configuration de boîte de vitesses et de pont

5. SUSPENSION

- 5.1. Avant :
- 5.2. Arrière :

essieu rigide, ressorts à lames avec essieux et lames renforcés pour option 1
options : barre stabilisatrice, amortisseurs télescopiques de type hydraulique
essieux rigides, ressorts à lames, type Cantilver à balancière
options : barre stabilisatrice, amortisseurs télescopiques de type hydraulique

6. DIRECTION

- 6.1. Direction :
- 6.2. Diamètre de braçage (m) :
- Empattement :

à vis globales, assistée hydrauliquement

15,00	16,64	17,72	18,
3,9	4,2	4,6	5,

7. FREINAGE

- 7.1. Frein :
- 7.2. Répartition du freinage :
- 7.3. Dispositif anti-bloqueur des roues :
- 7.4. Mode de stationnement :
 - 7.4.1. Mode de transmission des efforts aux roues :
 - 7.4.2. Frein de service :
 - 7.4.3. Frein de secours :
 - 7.4.4. Frein de stationnement :
 - 7.4.5. Assistance des freins :
 - 7.4.6. Frein de service :
 - 7.4.7. Frein de secours :
 - 7.4.8. Frein de stationnement :
 - Réservoir de fluide ou d'énergie :
- 7.5. Mode d'alarme pour les défaillances :
 - 7.5.1. Paramètre mesuré pour l'alarme :
 - 7.5.2. Mode de contrôle du bon fonctionnement de l'alarme :
 - 7.5.3. Types de freins :
 - 7.5.3.1. Frein de service :
 - 7.5.3.1.1. Sur essieu 1 :
 - 7.5.3.1.2. Sur essieu 2 :
 - 7.5.3.1.3. Sur essieu 3 :
 - 7.5.3.2. Frein de secours :

à double circuit, agissant respectivement sur les roues avant et arrière (type 1-1) ou, module l'effort sur les essieux 2 et 3 en fonction de la charge et pièce une valve de régulation de l'essieu 1

en option avec ABS catégorie 1 - 1 capteur par roue sur les essieux 1 et 2 en option sur pont solo

agissant par des cylindres à ressorts sur les essieux 1 et 3

par air comprimé mécanique à ressorts mécanique à ressorts

pneumatique non

1 réservoir de 16 L humide - 1 réservoir parchem. de 16 L

1 réservoir pour essieu avant de 27 L - 2 réservoirs pour essieux arrière de 27 L

a) voyant lumineux de couleur rouge sur la planche de bord et signal sonore

b) voyant lumineux de couleur rouge sur la planche de bord et signal sonore

a) chute de pression

b) défaillance ABS (option sur solo)

par action sur la pédale de frein

à tambours
à tambours
à tambours

Nous soussignés, SCANIA F certifiés :

- a) que le véhicule livré est :
- 1) Genre :
- 2) Marque :
- 3) Type :
- 4) Versions (1) :
- 5) Carrosserie :
- 6) Source d'énergie :
- 7) Puissance :
- 8) Nombre de cylindres :
- 10) Poids total :
- 12) Poids total sans équipement :
- 14) Niveau sonore :
- 15) Régime de rotation :
- (1) Réviser les mentions et compléter
- (2) A compléter
- (3) Le PTVA de 44.000 € remorque attelée que ce véhicule peut tirer Pour couple 26 000 La réception du carav véhicule doit être effectuée par le véhicule équipé d'est entièrement conforme
- b) que ce véhicule est entièrement conforme
- (Nom et adresse)
- Numéro d'identification
- Fait à ... le ...
- Nous soussignés certifiés :
- a) que le
- 1) ...
- 2) ...
- 3) ...
- 4) ...
- 5) ...
- 6) ...
- 7) ...
- 8) ...
- 10) ...
- 12) ...
- 14) ...
- 15) ...
- Ne
- Pe

NOTA 1 : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule remorque livré en ...
... le Procès-verbal de réception du type et ...

114

NOTICE DESCRIPTIVE DES VEHICULES AUTOMOBILES DE MARQUE MERCEDES

Type : A18 Versions : 40
43 Variantes : SE36 - SE36m - SE36e - SE36h
SE39 - SE39m - SE39e - SE39h
LSE36 - LSE36m - LSE36e - LSE36h
LSE39 - LSE39m - LSE39e - LSE39h

Définition des versions et variantes	
Versions moteur :	40 - 43
Suspension :	L = pneumatique
Tracteur routier :	no
Code européen :	no
Emplacements :	36 - 39
Cabines :	courte - moyenne (m) - espace (e) - megaspaces (h)

0.1 - Constructeur : DAIMLER-BENZ A.G.
Stuttgart Untertürkheim (R.F.A.)

0 - GENERALITES

0.1 - Constructeur : MERCEDES-BENZ A.G. - STUTT GART Untertürkheim (R.F.A.)
0.1.1 - Représentant agréé en FRANCE : MERCEDES-BENZ FRANCE - Parc de Rocquencourt - ROCQUENCOURT (Yvelines).
0.2 - Marque : MERCEDES-BENZ
0.3 - Genre : châssis-cabine pour TRR ou TRR.
0.4 - Type : A18 Versions : 40
43 Variantes : SE36 - SE36m - SE36e - SE36h
SE39 - SE39m - SE39e - SE39h
LSE36 - LSE36m - LSE36e - LSE36h
LSE39 - LSE39m - LSE39e - LSE39h

0.5 - Puissance administrative : 32 CV.

1 - CONSTITUTION GENERALE

1.1 - Nombre d'essieux et de roues : 2 essieux - 2 roues simples sur essieu 1,
2 roues jumelées sur essieu 2.
1.1.1 - Emplacement des roues motrices : sur essieu 2.
Système de régulation antipatinage : un voyant orange au tableau de bord signale au conducteur l'entrée en fonction du système.
1.1.2 - Emplacement des roues directrices : sur essieu 1.
1.2 - Dimensions des pneumatiques :

* Maxi essieu 1 = 7100 kg : 315/70 R 22,5 ou 305/70 R 22,5 ou 315/60 R 22,5 ou 315/80 R 22,5 ou 295/60 R 22,5 ou 12 R 22,5 ou 13 R 22,5 ou 385/65 R 22,5	
Indice mini de charge : (152/ -)	
* Maxi essieu 1 = 7500 kg : 315/70 R 22,5 ou 315/80 R 22,5 ou 13 R 22,5 ou 385/65 R 22,5	* Maxi essieu 1 = 8000 kg : 315/80 R 22,5 ou 13 R 22,5 ou 385/65 R 22,5
Indice mini de charge : (154/ -)	Indice mini de charge : (156/ -)
* Maxi essieu 1 = 8500 kg : 385/65 R 22,5	* Maxi essieu 1 = 9000 kg : 385/65 R 22,5
Indice mini de charge : (158/ -)	Indice mini de charge : (160/ -)
* Maxi essieu 2 = 11500 kg : 315/70 R 22,5 ou 305/70 R 22,5 ou 315/60 R 22,5 (*) ou 315/80 R 22,5 ou 13 R 22,5 ou 295/60 R 22,5 ou 12 R 22,5.	
Indice mini de charge : (- /145)	

(*) : pas possible en variantes SE...

Indice mini de vitesse essieux 1 et 2 : G.

NOTA : - Possibilité de montes de pneumatiques différents entre les essieux 1 et 2.

- Un changement de dimension des pneumatiques entraîne obligatoirement un reparamétrage de l'électronique de freinage.

1.3 - Constitution du châssis : longerons et entretoises emboutis assemblés par rivets, longerons profilés U de section : 253 x 70,7.
1.4 - Emplacement et disposition du moteur : à l'avant, longitudinal.
1.5 - Emplacement de la cabine de conduite : à hauteur du moteur.

2 - POIDS ET DIMENSIONS (Kg et m)

Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière.

2.1 - Poids Total Autorisé en Charge (voir NOTA) :
2.2 - Poids Total Roulant Autorisé (voir NOTA) :
2.2.1 -
2.2.2 - Avec système de freinage de ramorque :
2.3 - Poids totaux autorisés lorsque le véhicule circule sous couvert de l'autorisation spéciale délivrée en application de l'article R.48 du Code de la Route.
2.3.1 -
2.3.2 - Poids Total Roulant Autorisé :
- avec cylindres à ressort sur essieu 2
- avec cylindres à ressort sur essieux 1 et 2 :
2.4 - Charges maximales admissibles :
2.4.1 - Sur l'essieu 1 : * série :
* sur demande :
ou
ou
2.4.2 - Sur l'essieu 2 :

18000	18000	18000	18000	18000	18000	18000
26000	28000	32000	35000	38000	40000	44000
						50000
						72000
						7100
						7500
						8000
						8500
						9000
						11500

128

Variantes :	SE36	SE36m	SE36e	SE36h	SE39	SE39m	SE39e	SE39h	LSE36	LSE36m	LSE36e	LSE36h	LSE39	LSE39m	LSE39e	L*
2.5 - Voie essieu 1 :	2,020 - 2,120															
2.6 - Voie essieu 2 :	1,802															
2.7 - Empattement :	3,600 3,900 3,600 3,900															
CHASSIS-CABINE																
2.8 - Poids à vide du véhicule en ordre de marche : ces poids peuvent augmenter en fonction des options d'équipement (voir NB).																
2.8.1 - Total :	6405	6505	6655	6970	6430	6530	6680	6995	6300	6400	6550	6865	6325	6425	6575	6890
2.8.2 - Sur l'essieu 1 :	4540	4640	4790	5055	4540	4640	4790	5075	4540	4640	4790	5055	4540	4640	4790	5075
2.8.3 - Sur l'essieu 2 :	1865	1865	1865	1915	1890	1890	1890	1920	1760	1760	1760	1810	1785	1765	1785	1815
2.9 - Porte-à-faux avant :	1,440															
2.10 - Porte-à-faux arrière :	0,770															
2.11 - Longueur hors-tout :	6,010 6,310 5,810 6,110															
2.12 - Largeur hors-tout :	2,490															
VALEURS LIMITES A RESPECTER APRES CARROSSAGE DU VEHICULE																
2.8 - Poids à vide du véhicule en ordre de marche : valeurs limites minimales pour le véhicule carrossé.																
2.8.1 - Total :	6405	6505	6655	6970	6430	6530	6680	6995	6400	6400	6550	6865	6400	6425	6575	6890
2.8.2 - Sur l'essieu 1 (imposé par le poids) :	4600	4600	4600	4600	4600	4600	4600	4600	4600	4600	4600	4600	4600	4600	4600	4800
2.8.3 - Sur l'essieu 2 (imposé par le poids) :	1800	1800	1800	1800	1800	1800	1800	1800	1800	1800	1800	1800	1800	1800	1800	1800
2.9 - Porte-à-faux avant :	1,440															
2.10 - Porte-à-faux arrière :	0,770															
2.11 - Longueur hors-tout :	6,010 6,310 5,810 6,110															
2.12 - Largeur hors-tout :	2,490															
2.13 - Positionnement de la sellette d'attelage - Distance entre l'axe de la sellette et la projection verticale de l'axe de l'essieu 2 :																
2.13.1 - Distance mini :																
2.13.1.1 - Avec charge essieu 2 = 11500 kg :	0,570	0,540	0,500	0,425	0,615	0,590	0,545	0,455	0,565	0,535	0,495	0,425	0,610	0,560	0,540	0,450
2.13.2 - Distance max :																
2.13.2.1 - Avec charge essieu 1 = 7100 kg :	0,730	0,705	0,620	0,620	0,795	0,765	0,675	0,665	0,725	0,700	0,615	0,615	0,785	0,760	0,670	0,660
2.13.2.2 - Avec charge essieu 1 = 7500, 8000, 8500 ou 9000 kg (*) :	0,860	0,835	0,755	0,755	0,930	0,905	0,820	0,810	0,850	0,825	0,745	0,745	0,925	0,895	0,810	0,805
VEHICULES CARROSSES (TRR)																
2.8 - Poids à vide du véhicule en ordre de marche : ces poids peuvent augmenter en fonction des options d'équipement (voir NB). La répartition du poids de la sellette sur les essieux est issue du millieu des possibilités autorisées au point 2.13 (valeurs limites à respecter après carrossage du véhicule).																
2.8.1 - Total :	6605	6705	6855	7170	6630	6730	6880	7195	6500	6600	6750	7065	6525	6625	6775	7070
2.8.2 - Sur l'essieu 1 :	4570	4670	4820	5085	4570	4670	4820	5105	4570	4670	4820	5085	4570	4670	4820	5105
2.8.3 - Sur l'essieu 2 :	2035	2035	2035	2085	2060	2060	2060	2090	1930	1930	1930	1980	1955	1955	1955	1965
2.9 - Porte-à-faux avant :	1,440															
2.10 - Porte-à-faux arrière :	0,770															
2.11 - Longueur hors-tout :	6,010 6,310 5,810 6,110															
2.12 - Largeur hors-tout :	2,490															
2.13 - Idem que au point 2.13 du paragraphe « Valeurs limites à respecter après carrossage du véhicule » :																

(*) : Les intervalles pour la position de la sellette sont calculés seulement pour une charge de 7500 kg sur l'essieu 1.

NB : Les poids du point 2.8 sont donnés pour un véhicule sans roue de secours.

NOTA : Pour les véhicules munis d'un ralentisseur additionnel (voir point 7.9.2), il est admis de pouvoir :

- Augmenter le poids total autorisé en charge (2.1) et le poids roulant autorisé (2.2) d'une valeur égale au poids de ce ralentisseur, des accessoires et ferrures nécessaires à son montage et à son fonctionnement, et ce, dans la limite de 500 kg.
- Augmenter la charge maximale admissible sur l'essieu 2 (2.4.2) dans la limite de 400 kg.

214

3 - MOTEUR

Version :	40	43
	MERCEDES-BENZ	
	OM 501 LA II/3 OM 501 LA II/3	OM 501 LA II/4 OM 501 LA II/4
	moteur à combustion interne à pistons en mouvement alternatif et visibrequin. diesel 4 par turbocompresseur entraîné par les gaz d'échappement et échangeur. 6 en V	
	130 150 11946 4 17,25 +/- 0,5	
	290 1800 185 1080 2100	315 1800 200 1080 2100
	gazole	

de série									en option				
D	G	G	D ou G	D	D ou G	D	D	D	D	D	D	D	D
300	130	230	D ou G	345	D ou G	500	500	580	580	580	580	580	700
290 (*)	130	225	série	335	380	475	560	560	560	560	560	665	

injection directe - 6 injecteurs à pompe individuelle à commande mécanique et gestion électronique
par compression
24
non
par circulation d'eau forcée et radiateur avec viscopoupleur
1
85 91 1350 85 91 1350
dans l'empattement, côté gauche
verticale derrière cabine, côté gauche
sur la plaque constructeur

4 - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

- 4.1 - Type de boîte de vitesses : mécanique à 16 rapports avant et 2 marches AR (tère = 14,190).
Sur demande : mécanique à 16 rapports avant et 2 marches AR (tère = 11,720).
mécanique à 16 rapports avant et 2 marches AR (tère = 9,747).
mécanique à 16 rapports avant et 2 marches AR (tère = 17,030).
mécanique à 16 rapports avant et 2 marches AR (tère = 11,720) et convertisseur embrayage.
mécanique à 16 rapports avant et 2 marches AR (tère = 9,747) et convertisseur embrayage.
- 4.1.1 - Emplacement du levier de commande : au plancher.
- 4.2 - Type d'embrayage : monodisque à sec. Sur demande : convertisseur embrayage.
- 4.2.1 - Mode de commande : par pédale et transmission hydraulique.
- 4.3 - Type de transmission entre la boîte de vitesses et les roues : par arbres à cardans.
- 4.4 - Démultiplication de la transmission :
4.4.1 - Dimensions et circonférence de roulement des pneumatiques de référence (mm) : 315/70 R 22.5 = 3087
4.4.2 - Démultiplications et vitesses à 1000 tr/mn :

Combinaison des vitesses	Rapports de la boîte		Rapport du pont		Démultiplications finales				Vitesse à 1000 tr/mn (en km/h)				
1	14,190				48,686				3,804				
2	11,720				40,211				4,608				
3	9,580				32,869				5,635				
4	7,916				27,160				6,620				
5	6,496				22,288				8,310				
6	5,368				18,418				10,058				
7	4,400				15,036				12,289				
8	3,636				12,475				14,847				
9	3,224				11,082				15,744				
10	2,654				9,140				20,265				
11	2,177				7,469				24,799				
12	1,799				6,172				30,010				
13	1,476				5,064				36,576				
14	1,219				4,182				44,290				
15	1,000				3,431				53,984				
16	0,828				2,834				65,356				
AR1	12,897				44,250				4,188				
AR2	10,656				36,561				5,066				

Les rapports de la boîte et du pont sont donnés comme le quotient de la vitesse de rotation d'entrée sur la vitesse de rotation de sortie.

En option : Boîtes de vitesses :

Boîte mécanique 16 rapports (tère = 11,720)	Vitesse	Rapports de la boîte																AR1	AR2
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16		
	Rapport	11,720	9,747	7,916	6,583	5,291	4,400	3,636	3,224	2,654	2,215	1,799	1,498	1,208	1,000	0,828	0,687	10,656	6,881
Boîte mécanique 16 rapports (tère = 9,747)	Vitesse	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	AR1	AR2
	Rapport	9,747	8,067	6,583	6,448	4,400	3,641	3,023	2,602	2,218	1,833	1,496	1,238	1,000	0,828	0,687	0,569	8,861	7,333
Boîte mécanique 18 rapports (tère = 17,030)	Vitesse	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	AR1	AR2
	Rapport	17,030	14,186	11,501	9,580	7,798	6,496	5,282	4,400	3,670	3,224	2,614	2,177	1,772	1,476	1,200	1,000	15,481	12,897

Boîtes de Ponts :

Boîte de vitesses	série	Rapports de pont															
		3,714	3,977	4,143	4,333	4,571	4,833	5,143	3,417	3,727	4,100	-	-	-	-	-	
(tère = 14,190)		3,714	3,977	4,143	4,333	4,571	4,833	5,143	3,417	3,727	4,100	-	-	-	-	-	
(tère = 11,720)	3,431	3,714	3,977	4,143	4,333	4,571	4,833	5,143	3,263	3,533	3,849	4,100	4,558	-	-	-	
(tère = 9,747)	4,143	4,571	4,833	5,143	5,333	5,849	6,000	6,824	-	-	-	-	-	-	-	-	
(tère = 17,030)	2,929	3,154	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

- 4.5 - Vitesse maximale déclarée par le constructeur (km/h) : 89,25.
- 4.6 - Indicateur de vitesse : oui
- 4.7 - Compteur kilométrique : oui
- 4.8 - Chronotachygraphe : oui
- 4.9 - Limiteur de vitesse : oui, réglé à 85 km/h.

5 - SUSPENSION

- VARIANTES SE :
- 5.1 - Avant : Essieu rigide - ressorts à lames paraboliques - 2 amortisseurs télescopiques de type hydraulique - barre stabilisatrice.
 - 5.2 - Arrière : Essieu rigide - ressorts à lames paraboliques - 2 amortisseurs télescopiques de type hydraulique - barre stabilisatrice.
 - 5.2.1 - Suspension de l'essieu moteur : pneumatique ni équivalente à une suspension pneumatique au sens de l'annexe III de la directive 65/3/C.E. modifiée.
- VARIANTES LSE : (gestion électronique)
- 5.1 - Avant : Essieu rigide - ressorts à lames paraboliques - 2 amortisseurs télescopiques de type hydraulique - barre stabilisatrice. Sur demande : Essieu rigide - 2 coussins d'air - 2 amortisseurs télescopiques de type hydraulique - barre de guidage stabilisatrice.
 - 5.2 - Arrière : Essieu rigide - 4 coussins d'air - 2 amortisseurs télescopiques de type hydraulique - barre de guidage stabilisatrice.
 - 5.2.1 - Suspension de l'essieu moteur : pneumatique.

6 - DIRECTION

- 6.1 - Type de direction : à vis et circulation de billes avec assistance hydraulique. L'effort volant est amplifié par pression hydraulique sur l'écran récepteur du boîtier de direction. Cette pression est délivrée par une pompe hydraulique entraînée par le moteur.
- 6.2 - Diamètre de braquage hors-tout (m) :

Empattement	Ø
36	14,9
39	15,8

7 - FREINAGE

- 7.1 - Frein de service : système de freinage électropneumatique à gestion électronique composé de :
- 2 circuits indépendants entièrement pneumatiques agissant respectivement sur les roues avant et arrière (type I-I) ;
- 1 circuit de commande électropneumatique.
- 7.2 - Répartiteur de freinage : non. Fonction gérée électroniquement agissant sur les deux essieux du tracteur et sur le circuit de commande de la remorque.
7.2.1 - Dispositif antibloqueur des roues : oui, intégré au système de freinage électropneumatique à gestion électronique, catégorie 1. Système à 4 capteurs (un capteur par roue).
- 7.3 - Frein de secours : constitué par l'indépendance des circuits du frein de service.
- 7.4 - Frein de stationnement : à main par levier agissant sur :
- les roues arrière,
- les roues avant et arrière pour les PTRF > à 50 tonnes
- 7.5 - Mode de transmission des efforts aux roues :
7.5.1 - Frein de service : par air sous pression.
7.5.2 - Frein de secours : par air sous pression.
7.5.3 - Frein de stationnement : 2 cylindres à ressort à l'arrière (2 cylindres à ressort supplémentaires à l'avant pour les PTRF > à 50 tonnes).

314

- 7.6 - Assistance des freins : oui
 - 7.6.1 - Frein de service : air comprimé fourni par un compresseur entraîné par le moteur et distribué par un robinet électropneumatique actionné directement par la pédale.
 - 7.6.2 - Frein de secours : voir frein de service.
 - 7.6.3 - Frein de stationnement : air comprimé permettant le desserrage - serrage des cylindres à ressort par un robinet à commande modérable.
- 7.7 - Réservoirs de fluide ou d'énergie : 6 réservoirs d'air comprimé ;

Variantes SE...		Variantes LSE...
1 x 25 litres	circuit AV	1 x 30 litres
1 x 25 litres	circuit AR	1 x 30 litres
1 x 25 litres	parc + remorque	1 x 25 litres
1 x 1 litre	servitudes	1 x 7,5 litres
1 x 1 litre	assécheur d'air	1 x 4 litres
1 x 1 litre	suspension pneumatique AR	1 x 20 ou 1 x 30 litres
1 x 1 litre	susp. pneumatique intégrale	1 x 30 litres

- 7.7.1 - Mode d'alarme pour les défaillances : voyant lumineux sur la planche de bord (écran multifonctions) et/ou alarmes sonores (véhicule tracteur), voyant lumineux sur la planche de bord pour l'antibloqueur de la remorque.
- 7.7.2 - Paramètres de réglage pour les alarmes : défaillances pneumatiques ou électroniques.
- 7.7.3 - Mode de contrôle du bon fonctionnement des alarmes : par la réalisation d'une défaillance.
- 7.8 - Type de freins :
 - 7.8.1 - Frein de service :
 - 7.8.1.1 - Sur essieu 1 : à disques ventilés
 - 7.8.1.2 - Sur essieu 2 : à disques ventilés
 - 7.8.2 - Frein de secours
 - 7.8.3 - Frein de stationnement
- 7.9 - Dispositif ralentisseur :
 - 7.9.1 - Dispositif ralentisseur permettant de satisfaire à l'essai du type II : ralentisseur sur échappement.
 - 7.9.2 - Dispositif ralentisseur additionnel :
 - 7.9.2.1 - Avec bénéfice de points prévu au nota du chapitre 2 : sur demande : électrique ou hydraulique agissant sur la transmission.
 - 7.9.2.2 - Sans bénéfice de points : ralentisseur sur échappement + soupape à décharge constante.
 - 7.9.3 - Dispositif ralentisseur permettant de satisfaire à l'essai du type II bis : non.
- 7.10 - Circuit de freinage pour la remorque :
 - 7.10.1 - Commande séparée de freinage de la remorque : Commande : pneumatique et/ou électrique, assurée par une prise ISO 7638/1985.
 - 7.10.2 - Dispositif de freinage automatique en cas de rupture d'attelage : oui.

8 - CARROSSERIE

- 8.1 - Carrosserie : châssis-cabine pour TRR ou TRR-PS-SPRM
- 8.2 - Matériaux constituant la carrosserie : tôle d'aluminium
 - 8.2.1 - Toit ouvrant : oui. Sur demande :
 - en aluminium.
 - en verre.
- 8.3 - Nombre de places assises : 2
 - sur demande : 3, en variantes cabines courte, moyenne, espace, ou 6, en variantes cabine espace.
- 8.4 - Sièges : sièges conducteur et convoyeur réglables.
 - En option : siège central fixe (variantes cabines courte, moyenne, espace) banquette arrière fixe 4 places (variantes cabine espace)
- 8.5 - Nombre de portes :
 - 8.5.1 - Latérales : 2.
 - 8.5.2 - Arrière : 0.
 - 8.5.3 - Fermetures : de sécurité à 2 positions.
- 8.6 - Emplacement et mode d'ouverture des vitres :
 - Sur portes : 1 glace descendante à commande :
 - manuelle sur porte conducteur (sur demande : à commande électrique).
 - électrique sur porte convoyeur.
 - Sur panneau arrière : 2 vitres fixes en cabines courte et moyenne, une descendante en cabine espace.
- 8.7 - Nature des matériaux utilisés pour les vitrages :
 - 8.7.1 - Pare-brise : verre feuilleté.
 - 8.7.2 - Vitres latérales : verre trempé.
 - 8.7.3 - Vitres arrière : verre trempé.
 - 8.7.4 - Toit ouvrant : verre trempé (sur demande).
- 8.8 - Equipement des places assises en ceintures de sécurité :
 - 8.8.1 - Places avant : 2 ceintures 3 points à enrouleur aux places latérales.
 - 8.8.2 - Places arrière (sur demande en variantes cabine espace) : non.
- 8.9 - Dispositif de protection latérale : non.
- 8.10 - Dispositif de protection arrière contre l'encastrement : non.
- 8.11 - Système anti-projections :
 - 8.11.1 - Essieu 1 : oui, sauf si carrosserie incompatible (Art.2 - AM du 18.9.92)
 - système constitué de garde-boue, bavette et jupes extérieures. La face interne des garde-boue est tapissée d'un dispositif anti-projections homologué.
 - 8.11.2 - Essieu 2 :
 - en TRR : oui, sauf si carrosserie incompatible (Art.2 - AM du 18.9.92)
 - système constitué de garde-boue, bavette et jupes extérieures. La face interne des garde-boue est tapissée d'un dispositif anti-projections homologué.
 - la fixation et la position du système devront être constatées après carrossage.

9 - ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

- 9.1 - Feux de route : 2.
- 9.2 - Feux de croisement : 2, incorporés aux feux de route.
- 9.3 - Feux de position :
 - 9.3.1 - Avant : 2, incorporés aux feux de route.
 - 9.3.2 - Latéraux : en TRR : véhicule < ou = 6 m de long : 2x1, combinés avec les feux indicateurs de changement de direction latéraux + 2x1, combinés avec les feux d'encroisement AR.
 - véhicule > 6 m de long : 2x1, combinés avec les feux indicateurs de changement de direction latéraux + 2x1, combinés avec les feux d'encroisement AR + 2x1, indépendants.
 - en châssis-cabine : 2x1, combinés avec les feux indicateurs de changement de direction latéraux + 2x1, combinés avec les feux d'encroisement AR (installation à compléter lors du carrossage. La fixation et la position devront être vérifiées après carrossage).
- 9.4 - Feux rouges arrière : 2.
- 9.5 - Indicateurs de changement de direction :
 - 9.5.1 - Avant : 2, groupés avec les feux de route (2 indépendants en variantes cabine megaspaces).
 - 9.5.2 - Latéraux : 2, indépendants.
 - 9.5.3 - Arrière : 2, groupés avec les feux rouges.
- 9.6 - Feux stop : 2, groupés avec les feux rouges arrière.
- 9.7 - Eclairage de la plaque d'immatriculation : 1, combiné avec le feu rouge arrière gauche.
- 9.8 - Dispositifs réfléchissants :
 - 9.8.1 - Avant : non.
 - 9.8.2 - Latéraux : en TRR : véhicule < ou = 6 m de long : 2x1, indépendants + 2x1, combinés avec les feux d'encroisement AR.
 - véhicule > 6 m de long : 2x1, indépendants + 2x1, combinés avec les feux de position latéraux + 2x1, combinés avec les feux d'encroisement AR.
 - en châssis-cabine : 2x1, indépendants + 2x1, combinés avec les feux de position latéraux + 2x1, combinés avec les feux d'encroisement AR (installation à compléter lors du carrossage). La fixation et la position devront être vérifiées après carrossage).
- 9.9 - Feux de détresse : oui, par fonctionnement simultané des indicateurs de changement de direction.
- 9.10 - Feux de marche arrière : 2, groupés avec les feux rouges arrière.
- 9.11 - Feux de brouillard :
 - 9.11.1 - Avant : sur demande : 2, indépendants (série en variantes cabine megaspaces : 2, groupés avec les feux de route).
 - 9.11.2 - Arrière : 1, groupé avec le feu rouge arrière gauche.
- 9.12 - Feux d'encroisement :
 - 9.12.1 - Avant : 2, indépendants.
 - 9.12.2 - Arrière : 2, groupés avec les feux rouges.
- 9.13 - Dispositif de signalisation complémentaire arrière : non.
- 9.14 - Feux spéciaux :
 - sur demande : 2 feux longue portée, indépendants (série en variantes cabine megaspaces).
 - sur demande : phare de travail.

10 - DIVERS

- 10.1 - Accessoires :
 - 10.1.1 - Essuie-glace : 2, à deux vitesses et balayage intermittent.
 - 10.1.2 - Lave-glace : oui.
 - 10.1.3 - Rétroviseurs :
 - 10.1.3.1 - Extérieur : côté gauche : 1 fixe sur la porte, côté droit : 3 fixes sur la porte dont 1 d'accostage et 1 grand angle.
 - 10.1.3.2 - Intérieur : non.
 - 10.1.4 - Avertisseurs sonores : 2 électriques + 1 électropneumatique derrière emmarchement droit. Sur demande : 2 électriques derrière emmarchement droit + 2 électropneumatiques sur pavillon.
 - 10.1.5 - Dispositif antiviol : oui - venrou de colonne de direction.
 - 10.1.6 - Extincteur :
 - en TRR : de 2 kg, installé à l'intérieur de la cabine, côté chauffeur.
 - en châssis-cabine : à installer lors du carrossage du véhicule.
- 10.2 - Marques d'Identité :
 - 10.2.1 - Emplacement de la plaque du constructeur : sur le montant gauche du passage de la porte convoyeur.
 - 10.2.2 - Emplacement de la trappe à froid du numéro d'identification : sur le longeron droit, au-dessus de l'essieu avant.
 - 10.2.3 - Structure du numéro d'identification :

WDB	954	002	1	120 001
-----	-----	-----	---	---------

 - Identification du constructeur
 - Type
 - Version - variante
 - Direction 1 = à gauche
2 = à droite
 - Usine de production (de A à Z ou de 0 à 9)
 - N° d'ordre de fabrication
 - 10.2.4 - Le numéro d'identification commence à :

Variantes	N° d'identification
SE26...	WDB 954 002 1. 120 001
SE39...	WDB 954 003 1. 120 001
LSE38...	WDB 954 032 1. 120 001
LSE39...	WDB 954 033 1. 120 001
- 10.2.5 - Identification du moteur : sur le côté gauche du bloc-moteur.

11 - VISITES TECHNIQUES

- 11.1 - Emplacement de la plaque du correcteur : sans objet.
- 11.2 - Pression déclarée par le constructeur (bar) : 9,8.
- 11.3 - Pression de disjonction (bar) : 12,3.
- 11.4 - Pression aux têtes d'accouplement (à la pression déclarée par le constructeur) :
 - 11.4.1 - à la tête d'alimentation (de couleur rouge) (bar) : 7,5 à 8,5.
 - 11.4.2 - à la tête de commande (de couleur jaune) (bar) : 7,5 à 8,5.
- 11.5 - Longueur des bras de levier (mm) : sans objet.
- 11.6 - Course maximale des actionneurs de freins (mm) : sans objet.

11.7 - Nature du repérage des réservoirs d'air en fonction de leur affectation :

Inscription	Affectation
AV	Circuit avant
AR	Circuit arrière
ST + R	Parc et remorque
AS	Assécheur d'air
SV	Servitudes
SP	Suspension pneumatique

11.8 - Observations :

- 11.8.1 - Le contrôle du véhicule sur banc de freinage nécessite de déconnecter l'antipatinage par un bouton au tableau de bord et d'appuyer ensuite sur la pédale de frein pendant un minimum de 5 secondes.
- 11.8.2 - Dans le cas de changement de dimensions de pneumatiques, le nouveau paramétrage de l'électronique devra faire l'objet d'une attestation fournie par le réseau MERCEDES-BENZ avec les nouvelles dimensions des pneumatiques.

PROCES-VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Représentant accrédité du constructeur que le véhicule présenté comme prototype des véhicules genre TRR de marque MERCEDES-BENZ :

Type : A18 Versions : 40
43 Variantes : SE36 - SE36m - SE36e - SE36h
SE39 - SE39m - SE39e - SE39h
LSE36 - LSE36m - LSE36e - LSE36h
LSE39 - LSE39m - LSE39e - LSE39h

- Livrés :
- carrossé satisfaisant aux dispositions des articles R.54 à R.62, R.69 à R.97, R.99, R.104 et R.104-1 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application ;
 - en châssis-cabine satisfaisant aux dispositions des articles R.54 à R.62, R.69 à R.85, R.87 à R.97, R.104 et R.104-1 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application ;
 - carrosserie que le véhicule satisfait aux dispositions des articles R.61, R.62, R.85 à R.93, R.99, R.104 et R.104-1.
- ARTICLE R.48
La réception de ce véhicule ne peut être interprétée comme une condition suffisante à l'octroi d'une autorisation de transports exceptionnels, cette dernière ne pouvant être donnée qu'aux seuls véhicules dont les dimensions ou le poids excèdent les limites réglementaires lorsqu'ils transportent des objets indivisibles. Ce véhicule peut circuler sous couvert de l'autorisation spéciale prévue par l'article R.48 du Code de la Route dans les conditions de poids ci-après :
- Poids total roulant autorisé : de 44 t à 50 t ;
de 44 t à 72 t (avec cylindres à ressort sur essieux 1 et 2).

Monthéry, le 2 avril 1997
L'ingénieur de l'Industrie
et des Mines
P. DEVIGNE

Vu et approuvé
Enregistré sous le n° AJU-2935-95.01
Fait à Paris, le 2 avril 1997
Pr. le Directeur Régional de l'Industrie,
de la Recherche et de l'Environnement
d'Île de France
Le Chef de la Division Automobiles,
Métrologie et Appareils à Pression
Par Intérim
D. LE ROAC

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous, soussignés, MERCEDES-BENZ FRANCE, Parc de Rocquencourt - ROCQUENCOURT (Vélizy), représentant dûment accrédité de MERCEDES-BENZ A.G. STUTTGART (RFA) constructeur, certifions :

- a) - que le véhicule livré :
- En châssis-cabine (voir NOTA 1)
1) - Genre (*) : Châssis-cabine pour TRR
2) - Marque : MERCEDES-BENZ
3) - Type : A18 Versions (1) : 40 - 43
Variantes (1) : SE36 - SE36m - SE36e - SE36h
LSE36 - LSE36m - LSE36e - LSE36h
SE39 - SE39m - SE39e - SE39h
LSE39 - LSE39m - LSE39e - LSE39h
- 4*) - Numéro d'ordre dans la série ou Numéro d'identification :
WDB 954
- 6*) - Source d'énergie : GO
- 7*) - Puissance administrative : 32 CV
- 8*) - Nombre de places assises (y compris le conducteur) : (1) : 2 - 3 - 6
- 9*) -
- 10*) - Poids Total Autorisé en Charge (t)
(Voir ATTESTATION) : Voir tableau ci-dessous
- 11*) - Poids Total Roulant Autorisé (t)
(Voir ATTESTATION)
- 13*) -
- 14*) - Niveau sonore de référence dB (A) : vertical : 85
latéral : 91
- 15*) - Régime de rotation du moteur lui correspondant (tr/mn) : 1350

PTAC	18	18	18	18	18	18	18
PTRA	26	28	32	35	38	40	44 (2)

- a) - que le véhicule : (véhicules prêts à l'emploi)
1*) - Genre (*) : TRR (voir NOTA 2)
2*) - Marque : MERCEDES-BENZ
3*) - Type : A18 Versions (1) : 40 - 43
Variantes (1) : SE36 - SE36m - SE36e - SE36h
LSE36 - LSE36m - LSE36e - LSE36h
SE39 - SE39m - SE39e - SE39h
LSE39 - LSE39m - LSE39e - LSE39h
- 4*) - Numéro d'ordre dans la série ou Numéro d'identification :
WDB 954 032 IK 304 260
- 5*) - Carrosserie : PR SPREM
- 6*) - Source d'énergie : GO
- 7*) - Puissance administrative : 32 CV
- 8*) - Nombre de places assises (y compris le conducteur) : (1) : 2 - 3 - 6
- 9*) - Dimensions :
- Largeur : 2,5
- Longueur : 6,0
- Surface : 15,0
- 10*) - Poids Total Autorisé en Charge (t)
ATTESTATION (voir tableau ci-dessous)
- 11*) - Poids à vide des véhicules en ordre de marche : Voir tableau ci-dessous
- 12*) - Poids Total Roulant Autorisé (t)
ATTESTATION (voir tableau ci-dessous)
- 13*) - Régime de rotation du moteur lui correspondant (tr/mn) :
Régime de base (1) : Voir tableau ci-dessous
- 14*) - Niveau sonore de référence dB (A) : vertical : 85
latéral : 91
- 15*) - Régime de rotation du moteur lui correspondant (tr/mn) : 1350

PTAC	18	18	18	18	18	18	18
PTRA	26	28	32	35	38	40	44 (2)

Variantes (1)	SE36	SE36m	SE36e	SE36h	SE39	SE39m	SE39e	SE39h	LSE36	LSE36m	LSE36e	LSE36h	LSE39	LSE39m	LSE39e	LSE39h
9*) - Dimensions :	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
10*) - Poids Total Autorisé en Charge (t)	15,0	15,0	15,0	15,0	15,7	15,7	15,7	15,7	14,5	14,5	14,5	14,5	15,2	15,2	15,2	15,2
11*) - Poids à vide des véhicules en ordre de marche (t)	5,60	6,70	6,85	7,17	6,63	6,73	6,88	7,19	6,50	6,60	6,75	7,06	6,52	6,62	6,77	7,07
12*) - Poids Total Roulant Autorisé (t)	11,40	11,30	11,15	10,88	11,37	11,27	11,12	10,81	11,50	11,40	11,25	10,94	11,48	11,39	11,23	10,93

- (*) : Rayer le genre non concerné.
- (1) : Rayer les mentions inutiles.

Le véhicule peut circuler sous couvert de l'autorisation spéciale prévue par l'article R.48 du Code de la Route dans les conditions de poids ci-dessus :

Poids Total Roulant Autorisé de l'ensemble (1) : * de 44 à 50 tonnes ;
* de 44 à 72 tonnes

La réception de ce véhicule ne peut être interprétée comme une condition suffisante à l'octroi d'une autorisation de transports exceptionnels, cette dernière ne pouvant être donnée qu'aux seuls véhicules dont le poids excède les limites réglementaires lorsqu'ils transportent des objets indivisibles.

b) que ce véhicule sort de nos usines (ou magasins) le

pour être livré à

(nom et adresse de l'acheteur ou, à défaut, du concessionnaire)

TVA française acquittée sur la déclaration pénale de chiffre d'affaires

Fait à Rocquencourt, le
MERCEDES-BENZ FRANCE
N° d'immatriculation
(à remplir par la Préfecture)

NOTA 1 : Pour obtenir l'immatriculation du tracteur routier livré en châssis-cabine désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat, le procès-verbal de réception du type et une attestation de montage d'un dispositif d'attelage répondant aux dispositions du paragraphe A. Cette attestation doit être conforme à l'annexe X de l'arrêté du 19 Juillet 1954 relatif à la réception des véhicules automobiles.

NOTA 2 : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint au présent certificat le procès-verbal de réception par type, laquelle attestation doit être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire), doit faire l'objet d'une déclaration à la Préfecture :

ATTESTATION DE CARACTERISTIQUES
Nous, soussignés, MERCEDES-BENZ FRANCE, Parc de Rocquencourt - ROCQUENCOURT (Vélizy), représentant dûment accrédité de MERCEDES-BENZ A.G. STUTTGART (RFA) constructeur, certifions que le véhicule faisant l'objet du présent certificat de conformité ci-dessus sort de nos usines équipé de :

- 1) Dispositif embouilleur de roues : OUI
- 2) Réservoir(s) de carburant : emplacement : OUI (2)
nombre et capacité : OUI (1)
- 3) Ralentisseur additionnel prévu au point 7.9.2 : OUI - NON (1)
- marque de ce ralentisseur : (2)
- type de ce ralentisseur : (2)
- poids de ce ralentisseur permettant la majoration du PTAC et du PTRA (voir Nota du chapitre 2) (tonne) : (2)
- 4) Limiteur de vitesse : OUI
réglé à : 85 km/h

- 5) Pneumatiques : Essieu 1 : 315/70R22.5 (2)
Essieu 2 : 315/70R22.5 (2)
- 6) Charges maximales techniquement admissibles (indiquées sur la plaque constructeur) : Essieu 1 : 7.500 (2)
Essieu 2 : 11.500 (2)
- 7) Suspension de l'essieu moteur :
- pneumatique
- pneumatique - si elle est montée à une suspension pneumatique au sens de l'annexe III de la directive 80/113/CEE modifiée

(1) : Rayer la mention inutile.
(2) : A compléter.